

Paysan Elite

400 Fcfa

Au cœur du
Développement
durable

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ET
D'ANALYSES POUR LE DEVELOPPEMENT
DU MONDE RURAL

N° 144 de Mai 2024

Site web : www.paysanelite.com

Directeur de la Publication : Claude René KANA KANA - TEL. (237) 694 35 06 76 / 675 47 63 03 - E-MAIL: paysanelite24@gmail.com

DENIS KOULAGNA KOUTOU

La Nation reconnaissante

Le précieux métal, symbole de la reconnaissance par l'Etat du travail qu'il abat à la Sodepa, depuis qu'il tient les rênes de cette structure, orne désormais son buste. Cette distinction est aussi, à n'en point douter, une façon de lui renouveler la confiance des pouvoirs publics et lui demander de poursuivre ses efforts dans le cadre de la mise à la disposition des consommateurs de la viande de qualité. Une tâche qui passe aussi par l'extension des infrastructures de cette structure si stratégique pour notre pays.

P. 8



Paysanne Elite



Elise Azar Mefoko

La passion de transformer

P.2

Production agrosylvopastorale et halieutique

Le plan de la Banque Mondiale

P.13

Pêche illicite

15 navires sanctionnés

P.7

Padfa II

Les femmes à l'honneur

P.10

Festival Cacao Café

Le Fodecc met ces produits en vitrine

P.4

Résilience des petits exploitants agricoles de l'Afrique centrale

Le numérique rentre en jeu

P.12

Bonnes pratiques culturales

Comment faire pousser le champignon ?

P.15

Campus de l'IRAD

De nombreuses races locales croisées de ruminants avec des espèces exotiques depuis l'époque coloniale

P.14

Engrais

45 dossiers examinés

P.11

Made in Cameroon et valorisation des Pme/Pmi

La Cud serait-elle passée à côté de la plaque ?

P.5



Transport des produits agro-sylvopastoraux et halieutiques Camrail ferait-elle face à un choix cornélien ?

Divers problèmes ont été posés le 16 mai dernier lors d'une session extraordinaire du Comité Interministériel des Infrastructures Ferroviaires et du Comité de Transport Voyageurs. En bonne place, la problématique du transport des produits issus du secteur de l'agro-sylvopastoral.

P. 3



Huile « vrac »

Entre silence assourdisant de l'Anor et inefficacité de l'Asroc

Alors que le tumulte au sujet de l'interdiction de commercialisation de l'huile vrac continue de faire rage au sein de l'opinion publique, il reste toujours inexplicable le fait que certains organismes reconnus compétents pour éclairer et protéger les consommateurs, restent étrangement muets face à une situation qui affecte la santé des populations.

P. 6

La Lettre de la Rédaction**Quelle discrimination !**

Claude René Kana Kana

Ce 20 mai 2024, le Cameroun a célébré la 52ème édition de la fête de l'unité. Et c'est dans toute la solennité habituelle que le Président de la république son excellence Paul Biya, par ailleurs premier producteur de notre pays a présidé la grande parade militaire et civile au boulevard du 20 mai à Yaoundé, la ville siège des institutions. Ceci en présence de tout le gotha politique, administratif et militaire, ainsi que les membres du corps diplomatique accrédités à Yaoundé. Très peu de personnalités du monde de la production telles que les présidents des coopératives, ou encore les leaders des groupes d'initiative(GIC) représentées à la tribune officielle. Tout juste des directeurs généraux venus du secteur public. Or, ces leaders font partie des personnalités qui se battent pourtant au quotidien, pour mettre à la disposition des compatriotes des denrées alimentaires, ou encore faire rayonner à l'international l'image de notre pays à travers des produits de qualité tels que le cacao, ou le café, et même le poivre de Penja qui est tout un label, voir le miel d'Okou, etc.

Cette absence très remarquée des personnalités du monde de la production à des événements de telle importance, ne résulte pas d'ailleurs du seul choix des autorités qui se chargent de sélection des élites devant honorer de leur présence la célébration de ces événements. Même dans les chefs-lieux de régions, les chefs-lieux des départements et les chefs-lieux d'arrondissement, le scénario est permanent. Rarement ces acteurs qui pèsent pourtant très lourds au sein du corps constitué, en raison du travail qu'ils abattent au quotidien, sont oubliés même lors de la tenue de simples réunions de coordination administratives et de maintien de l'ordre. Un gros malaise qui s'explique par la volonté de laisser cette catégorie d'acteurs dans l'anonymat. Si non, on peut s'interroger sur l'environnement qui caractérise aujourd'hui la production au Cameroun en général. Il est marqué par une précarité qui a embrigadé l'essentiel des entrepreneurs dans la débrouillardise. Là où, il a suffi d'une volonté des dirigeants ou tout au moins des responsables en charges des questions y afférentes, pour que la consommation nationale se voie dotée des produits de consommation de grande qualité. En effet, une attention plus soutenue des pouvoirs publics aurait déjà permis de passer à l'agriculture de seconde génération. Tout comme un suivi minutieux des organisations de producteurs, aurait permis d'augmenter la production au Cameroun. Car, la production nationale surtout en ce qui concerne plusieurs filières, est à son plus bas niveau parce que les ressources financières devant permettre aux acteurs de booster leur activité est rare. Il en est de même d'autres moyens qui entrent dans la promotion d'une agriculture ou d'un élevage compétitifs.

La célébration de 52ème édition de la fête nationale de l'unité a donc été l'occasion de se rendre compte que les leaders des organisations de producteurs méritent un peu plus d'attention. Car, ils sont tous des corps constitués comme ceux qui sont souvent invités lors des grands événements. Que les prochaines éditions permettent de mettre un terme à ce qui peut être considéré comme une discrimination.



Bimensuel d'information
et d'analyse pour le
développement du monde rural

Siège social :
Douala - CMR,
sis en fac Sic-Cacao
Tél. : 694.35.06.76
- 656.49.78.06
Email: paysane-
lite2009@yahoo.fr

Directeur de la Publication
Claude René Kana Kana
Rédacteur en Chef
Martin Paul Akono
Secrétaire de Rédaction
Joseph Moussi
Germain Socrate
Rédaction Centrale
Claude René Kana Kana
Martin Paul Akono
Joseph Moussi
Germain Socrate
Fallone Flore Bikond

Joseph Chrétien
Adama
Anyeng Laurie
Virginie Ngando
Yolande Samnick
Rose Massok
Hermine A. Boyogueno
Louis Marie Ngotcho Ngambo
Jacques Mbakop
Charles Kwedi
Dorcas Ngo Hond
Secrétariat
Sietambie Sophie
Chef Desk Yaoundé

Biyick Hans
Tél. : (237) 696 64 07 71
Ariane Tsamo
Tél. : (237) 675 91 51 26
Rédaction Yaoundé
Yolande Samnick
Biyick Hans
Ariane Safigho Tsamo
Audrey Paule Fontep
Hermine A. Boyogueno
Marie Claude Ondo
Anyeng Laurie
Virginie Ngando
Samira Njoya

Chef Desk Nkongsamba
Louis Marie Ngotcho Ngambo
Rédaction Nkongsamba
Jacques Mbakop
Desk Bertoua
Alex Matulé
Chef Desk du Nord
Nono
Tél. : (237) 696 78 98 97
Chef Desk du Sud-Ouest
Bertine Nokwe
Tél. : (237) 698 01 92 41

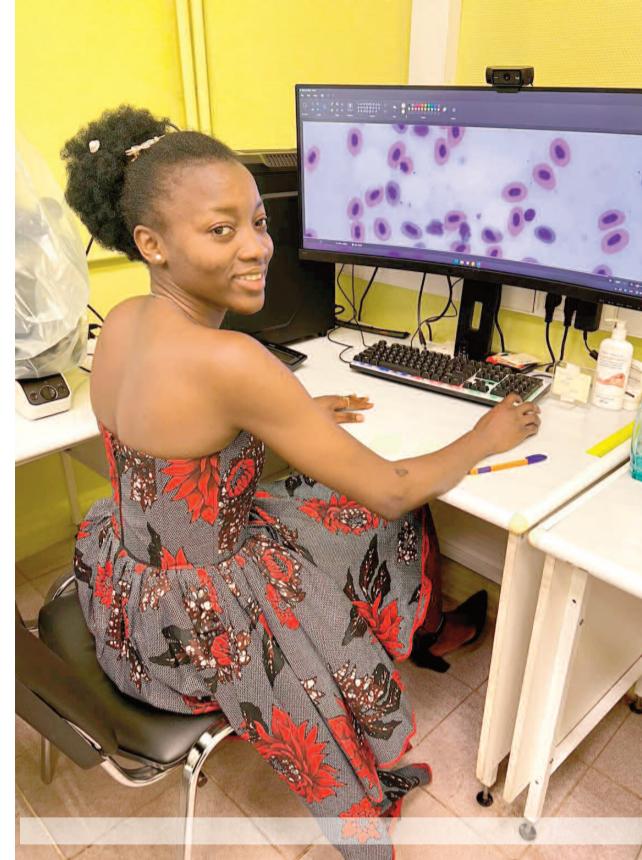
Chef Desk de L'Extrême-Nord
Kaldaoussa
Tél. : (237) 697 78 12 41
Imprimerie :
jvgraf
(Yaoundé)
Infographie : Big Joe
Tél. : (237) 52.32.11
Email : joemoussi@gmail.com
Distribution : CEDIPRES

Elise Azar Mefoko**La passion de transformer**

Elle figure parmi ces jeunes filles qui ont promu des marques dès leur sortie de l'université. Elle attend patiemment une subvention des pouvoirs publics pour constituer sa structure.

Les produits sont : la farine de mangue à base des noyaux. Une innovation puisque, jusque-là, aucune entreprise du secteur agroalimentaire ne l'avait fait. Ce produit coupe la diarrhée, précise la transformatrice. Il peut être utilisé comme la farine de blé et sans gluten. Il combat les maladies cardiovasculaires, l'hypertension, ainsi que l'hypoglycémie. La farine de patate fait également partie de ses produits, y compris l'huile de coco, l'huile d'avocat, et même la farine de plantain.

Elise Azar Mefoko, est la promotrice de ces marques. La vingtaine à peine dépassée, elle a réussi à se démarquer de ses camarades de faculté grâce à son sens de l'entrepreneuriat. Elle fait d'ailleurs partie des jeunes transformatrices reconnues dans notre pays grâce à la qualité de son produit. Il



s'agit des marques très bien conditionnées, et qui ont été exposées lors du séminaire de trois jours organisé par l'association « Révolution Verte », dont-elle est par ailleurs membre. Les responsables de la chambre d'agriculture qui lui ont fait l'honneur de visiter son stand, lui ont d'ailleurs adressé



Avec l'association "Révolution Verte"



Dans un stand

leurs félicitations. Ils ont promis à l'occasion, de lui accorder tout le soutien nécessaire pour booster cette activité. Question de lui permettrait de sortir de la précarité qui caractérise certains jeunes.

Sur les raisons qui l'ont emmené dans cette activité, elle nous confie que l'idée lui venue lors de son passage dans une société d'agroalimentaire qu'elle a sollicitée dans le cadre de ses stages académiques. Cette boîte faisait dans la production des jus de mangue à grande échelle. En retour, les noyaux étaient transformés en déchets. La jeune étudiante indique qu'elle s'est alors demandée à quoi pouvait servir ceci. Ce qui l'a emmenée à se lancer tout de suite dans des recherches. Le résultat c'est bel et bien ces produits qui sont le fruit de ses efforts. Sur le conditionnement, elle indique que le produit est 100% bio. Il ne constipe point, et la stratégie qui encadre son conditionnement est acceptable. Elle ajoute qu'il n'y a pas de risque à les consommer. Elle nous parle également du champ d'écoulement qui devenu très restreint. Car, nous révèle-t-elle pour le regretter, le produit était vendu dans le Nord-Ouest, et précisément dans la ville de Bamenda. Depuis le déclenchement de la crise anglophone, il n'y a plus moyen de s'y rendre pour en exposer dans les grandes surfaces de cette métropole. Néanmoins, elle garde le moral haut. Elle est sûre qu'avec l'aide des pouvoirs publics, elle y parviendra. Car, nous martèle-t-elle, la société est en création, et une subvention, même remboursable serait la bienvenue pour booster l'activité.

Elle nous fait d'ailleurs savoir que le groupe a déjà une équipe qui conduit le projet. C'est-à-dire : un directeur général. Son nom : Noella Cheongwa, elle dirige Noel Food's. Elle déplore les couts d'analyse de leurs produits à l'ANOR. « Ceux-ci sont très élevés et ne peuvent pas permettre aux petites structures comme les nôtres d'aller faire analyser nos produits ». Pourtant il y a bien de la volonté. Il convient dans ce cadre que les pouvoirs publics tendent les mains à cette jeune entrepreneure, pour lui permettre de produire plus et employer d'autres jeunes gens comme elle.

La Rédaction

Transport des produits agro-sylvopastoraux et halieutiques Camrail ferait-elle face à un choix cornélien ?

Divers problèmes ont été posés le 16 mai dernier lors d'une session extraordinaire du Comité Interministériel des Infrastructures Ferroviaires et du Comité de Transport Voyageurs. En bonne place, la problématique du transport des produits issus du secteur de l'agro-sylvopastoral.

Les relations entre les populations et le concessionnaire Camrail seraient-elles totalement détériorées ? Pourrait-on d'entrée de jeu se poser la question. Mais il faut retenir que le ministre des transports, Jean Ernest Masséna Ngalle Bibéhè a présidé le 16 mai 2024 à Yaoundé, une session extraordinaire conjointe du Comité Interministériel des Infrastructures Ferroviaires (Comifer) et du Comité de Transport Voyageurs (Ctv). Cette rencontre jugée « d'importante » a connu la participation de toutes les parties prenantes au transport par voie ferrée au Cameroun. On est même parvenu à l'adoption de plusieurs résolutions dont l'implémentation pour lesquelles il a été indiqué qu'elles seront prises en compte au courant de ce mois de juin. L'objectif étant de parvenir à un apaisement des relations entre les populations et le concessionnaire, et une diminution considérable des actes de vandalisme sur le rail camerounais et les infrastructures de la Cameroon Railways (Camrail). Ont aussi pris part à cette rencontre, le Ministre délégué auprès du Ministre des Transports; les secrétaires généraux des administrations impliquées aux deux comités; le Directeur général de Camrail ainsi que ses directeurs généraux adjoints; les représentants des administrations membres du Comifer et du Ctv; les préfets et des sous-préfets de la Sanaga-Maritime, du Nyong et Kellé et de la Mefou et Akono; les représentants de la Communauté des Ba Mbombog; les Chefs traditionnels; les représentants des clients et des experts. Il faut dire que tout est parti de la prolifération de passages à niveau clandestins; jets de pierres sur les convois ferroviaires; cambriolages des wagons; siphonage des wagons cisterne; immobilisation volontaire, par certains usagers mécontents, de la rame du train Express dans les localités de Mandjab et de Sodibanga, les 17 mars et 26 avril 2024, selon cer-



En faire une priorité

tains dires, au grand mépris des règles de sécurité relevant du secteur ferroviaire.

« Permettez-moi avant toute chose de remercier chacun d'entre vous d'avoir pris de votre temps pour effectuer le déplacement, afin de participer à cette importante réunion destinée à l'examen des faits d'actualité récents observés sur le réseau ferroviaire national ». Une entrée en matière du ministre des transports qui aura suffi de comprendre qu'il existait un malaise se situant à des niveaux divers. Si pour certains, focus était mis sur la vétusté des infrastructures et des équipements contribuant ainsi à l'altération considérable des performances du secteur ferroviaire, notamment pour ce qui est des conditions de transport des biens et des personnes par chemin de fer où il a été donné de noter une grande insatisfaction des usagers dont les comportements sont souvent irrespectueux, voire dangereux, perturbant les circulations et mettant en péril la sécurité et le confort des voyageurs et des riverains le long du rail, pour d'autres, le problème était ailleurs, et spécifiquement pour ce qui est de la durée du voyage du train 181 roulant dans le sens Douala-Yaoundé. Partant de Douala à 8h15mn, il arrive à Yaoundé à 21h 05mn. Il en

est de même du train 184, roulant dans le sens Yaoundé-Douala : départ : 7h 30mn, arrivée 17h 30mn. Une durée du voyage à l'origine de nombreux préjudices pour les voyageurs et d'un manque à gagner énorme pour Camrail quand on sait qu'en matière de remplissage des voitures pour voyageur, celui-ci n'est que de 40%.

Recadrage

S'agissant spécifiquement des trains 181 et 184, il a été donné de constater qu'ils effectuent au moins une quarantaine d'arrêts alors qu'il n'existe que 14 gares sur le tronçon Douala-Yaoundé. Dans certaines d'entre elles, quand bien même le personnel est inexistant, des arrêts plus ou moins longs sont observés (entre 5 et 20 minutes). Une situation qui ne profite aucunement à Camrail, mais à une certaine catégorie de voyageurs (les revendeuses de vivres communément appelées bayam-sellam) qui bourrent les wagons de leur bagage sans pour autant s'acquitter des frais correspondant, mais viennent les revendre à prix d'or dans les marchés de Douala. Face à ce volet, la présence des autorités traditionnelles à cette rencontre avait toute sa raison d'être parce

qu'êtant les seuls à même d'identifier les productrices locales et ses revendeuses. Ce qui aura pour effet d'éviter des troubles à l'ordre public comme ceux vécus à Mandjab et à Sodibanga.

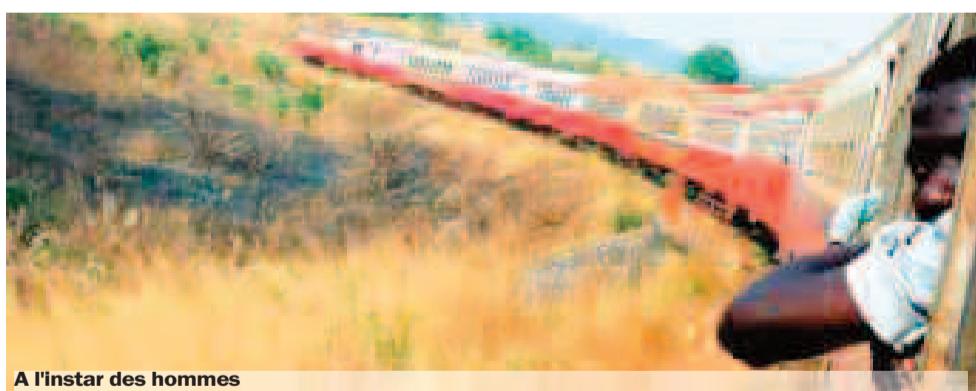
On note toutefois que dans ses propos, le Ministre des Transports a fait savoir que, contrairement au transport de fret qui incombe au concessionnaire Camrail, le transport des voyageurs est entièrement à la charge de l'Etat, qui est garant de la pérennité des infrastructures et des matériels roulants voyageurs mis à la disposition de Camrail. C'est dans ce contexte d'ailleurs qu'en ce qui concerne l'amélioration de l'offre du service ferroviaire, le ministre Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè avait eu à demander, il y a quelques temps à Camrail, de prendre toutes les mesures utiles pour continuer d'assurer un service voyageur de qualité dans le respect des normes de sûreté, de sécurité et de confort en attendant l'aboutissement des projets de rénovation des voitures en exploitation, et d'acquisition de nouveaux matériels roulants voyageurs (voitures et locomotives) et de réhabilitation des tronçons non encore renouvelés du réseau ferré, notamment les itinéraires Douala-Yaoundé et Bélabo-Ngaoundéré.

Recommandations

Face à tous ce qui a été dit, il y avait bien lieu de poser la question de savoir si Camrail faisait face à un choix cornélien, quand on sait que de part et d'autres, les idées émises avaient bien leur raison d'être. Aussi les recommandations formulées au terme des travaux, appelaient à l'implication autant des responsabilités de l'administration, que du concessionnaire, de l'opérateur du service des colis-bagages Mta et des populations riveraines. Il s'est agi entre autres, de poursuivre la sensibilisation des parties prenantes en améliorant constamment la communication à l'attention des riverains, d'augmenter le tonnage des colis-bagages par voyage pour répondre favorablement aux doléances des riverains et afin que le réseau ferroviaire continue d'œuvrer pour la facilitation des échanges entre les populations.

Transport des vivres

Penser à une évacuation de masse



A l'instar des hommes

transformation nécessiterait de gros investissements, re-profiler des routes et les pistes, serait d'un apport incommensurable pour les producteurs qui ne demandent qu'à vivre du fruit de leur labeur.

C'est donc dire que l'aspect transport à quelque degré que ce soit, est d'une importance capitale pour le développement économique d'un pays à une grande échelle et d'un village à une échelle moindre. On peut se rendre compte de l'intensité de l'activité des transports dans les corridors qui relient le Tchad et la République Centrafricaine (pays sans façade maritime) et le Cameroun. Cette intense activité est rendue possible grâce à l'existence d'infrastructures routières et même ferroviaires du côté came-

rounais.

Autant ces facilités sont faites en faveur des économies de ces deux pays, autant il devrait en être le cas sur toute l'étendue du territoire national. C'aurait été le cas que l'on n'assisterait pas à la rareté des productions agricoles et donc, à la cherté de la vie dans les grandes métropoles camerounaises. La faute, non pas au manque, mais au déficit des moyens de transport et à l'état de dégradation poussé des infrastructures routières qui entraîne le renchérissement du coût des transports. A cela pourrait aussi s'ajouter la dangerosité des axes existants.

Du coup, tous les regards sont tournés vers les transports de masse et spécifiquement vers la Camrail. On est venu à se demander

pourquoi, dans le Transcam 1 reliant Douala à Yaoundé, l'on ne restaurerait pas comme c'est le cas avec des trains semi-directs, composés de rames classiques (voitures 1ère et 2ème classe, bar restaurant, fourgons génératrices) desservant les grandes zones et chefs-lieux d'arrondissement et favorisant le déplacement des populations dans le confort et la sécurité, ces trains Omnibus composés de voitures de 2ème classe et fourgons collecteurs adaptés au transport des colis et bagages pouvant desservir toutes les gares et arrêts. Ils aideraient au désenclavement des zones rurales et permettraient l'acheminement des produits vivriers vers les grandes villes. Qui ne se souvient pas de « Ngon Etingua », ce fameux train qui reliait Mbal Mayo à Eséka en passant par Ngoumou et Otélé ? Dans le Transcam 2, Yaoundé-N'Gaoundéré, il serait aussi souhaitable qu'un train omnibus desservant la zone de Belabo à N'Gaoundéré, soit relancé afin de permettre aux populations riveraines de se déplacer et d'achever leurs vivres vers les grands axes. Sur la ligne de l'Ouest, Douala-Kumba, le soulagement sera aussi important. Si le volet économique, voire capitaliste doit primer, la Responsabilité sociétale des entreprises (Rse) pourrait aussi se manifester dans cette direction.

Martin Paul Akono

Festival Cacao Café

Les enjeux

Donatien Nengue l'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café les a présentés le 29 mai dernier à Yaoundé, par le Ministre du Commerce.

Yaoundé vibre depuis le 29 mai 2024 au rythme du Festival cacao-café, ouvert par le Ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. La participation du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (Fodecc) est perçue comme une contribution majeure à ce rendez-vous du donneur et du receveur de la filière cacao-café. Par la voix de son Administrateur Samuel Donatien Nengue, a présenté les enjeux de cette présence à cette importante retrouvaille des acteurs du cacao et du café.

« Cacao and Coffee Festival Initiative est un bel événement. Incontestablement, un événement heureux des filières cacao-café, en particulier à travers la conjonction de deux événements majeurs. Le premier, c'est la rencontre des deux filières après la Covid-19, qui donne l'occasion de montrer que la pandémie est derrière nous. C'est également l'occasion de démontrer que le cacao et le café ont encore de beaux jours devant eux. Deuxième raison, qui est une motivation significative, c'est que le cacao et le café se por-



Photo de famille

tent plutôt bien », a indiqué l'administrateur, avant de continuer : « Aujourd'hui, en termes de marchés et de prix qui sont intéressants, le cacao, c'est autour de 5000 Fcfa alors qu'on l'a connu il n'y a pas longtemps à 300 Fcfa. Battant ainsi tous les records mondiaux. Je pense que la conjonction de ces deux événements, la fin de la pandémie et la reprise des prix sur les marchés sont autant d'incitations.

Nous sommes aujourd'hui réunis, cacaoculteurs, caféculteurs et autres sympathisants de ces deux activités, pour célébrer la renaissance de ces deux activités. Naturellement, le Fonds de Développement de la Filière Cacao-café, qui s'inscrit comme un accompagnateur précieux, utile et efficace, parce qu'ils traduisent dans les faits les préoccupations et les décisions du gouvernement en matière de financement, est singulièrement

dans l'accession aux intrants. Je pense que le Fodecc ne pouvait pas ne pas être présent. Notre participation aux côtés de tous les autres organes de ces filières et auprès des producteurs du cacao et du café, mais également des consommateurs, se justifie amplement pour cette raison-là. Nous espérons que ce mouvement-là, qui se crée aujourd'hui, démontre à suffisance qu'en ensemble, on ne peut qu'être très fort ».

« Le Fodecc n'a pas de stratégie particulière, parce que nous n'agissons pas fondamentalement sur les segments en amont ou en aval. Notre objectif, c'est d'appuyer et d'accompagner en termes de financement et de simplifier et faciliter l'accès des producteurs aux intrants. Nous osons espérer que les producteurs tirent davantage le meilleur profit. Et surtout qu'ils vont recycler une partie de bénéfices de ces prix intéressants, pour davantage fertiliser leurs exploitations et lutter contre les attaques de manière à pouvoir produire plus et mieux dans leur intérêt et celui de la nation qui en tirera d'essentiels bénéfices pour les recettes d'exportations. Notre souhait est que le producteur gagne mieux sa vie », s'est-il projeté. Les rideaux de cette célébration se referment, le 31 mai 2024.

Arianne TSAMO

Cacao Café Festival

Le Fodecc met ces produits en vitrine

L'Esplanade de l'Hôtel de Ville de Yaoundé a été le théâtre du lancement de la première édition du Cacao et Coffee Festival le 29 mai dernier. Une union des événements emblématiques Festicacao et Festicoffee, présidée par le Ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, aux côtés de ses homologues de l'Agriculture, Gabriel Mbairobio, du de l'agriculture et du développement rural, Grégoire Owona, du travail et de la sécurité sociale.

Cette cérémonie d'ouverture a été honorée par la présence de diverses personnalités telles que le Directeur Exécutif de l'Organisation Internationale du Cacao, l'Ambassadeur Représentant Permanent de la Côte-d'Ivoire au sein des Organisations Internationales des Produits de Base à Londres, la présidente de Lady Agry, la Confédération des chocolatiers et confiseurs de France, la société PURATOS.

Rééquilibrer la chaîne de valeur

Cette première édition du Cacao & Coffee Festival, a relevé Luc Magloire Mbarga Atangana, « se déroule dans un contexte spécial, porté par des vents particulièrement favorables en termes de prix, tant en ce qui concerne le cacao que le café. C'est tout, sauf le fruit d'une génération spontanée ». C'est en effet, poursuit le Ministre, « les premières retombées d'une démarche tenace, menée par les uns et les autres à divers niveaux et échelons, pour que soit dûment pris en compte le problème lancinant de la juste rémunération des producteurs, s'agissant en particulier du cacao ». Il a rappelé les efforts soutenus visant à rééquilibrer la chaîne de valeur et à garantir la transparence pour assurer la durabilité de ces secteurs clés.

« En ce qui concerne le Cameroun, déférant aux Très Hautes Instructions de Monsieur le Président de la République S.E Paul Biya, à l'occasion de la Réunion Multipartite de Bruxelles au mois de juillet 2017, j'avais alors, en ma qualité de Chef de la délégation camerounaise, demandé que cette problématique des prix au producteur figure désormais dans l'agenda des travaux des organisations faitières, non sans relever que la répartition de la valeur était totalement déséquilibrée et inéquitable », a expliqué Luc

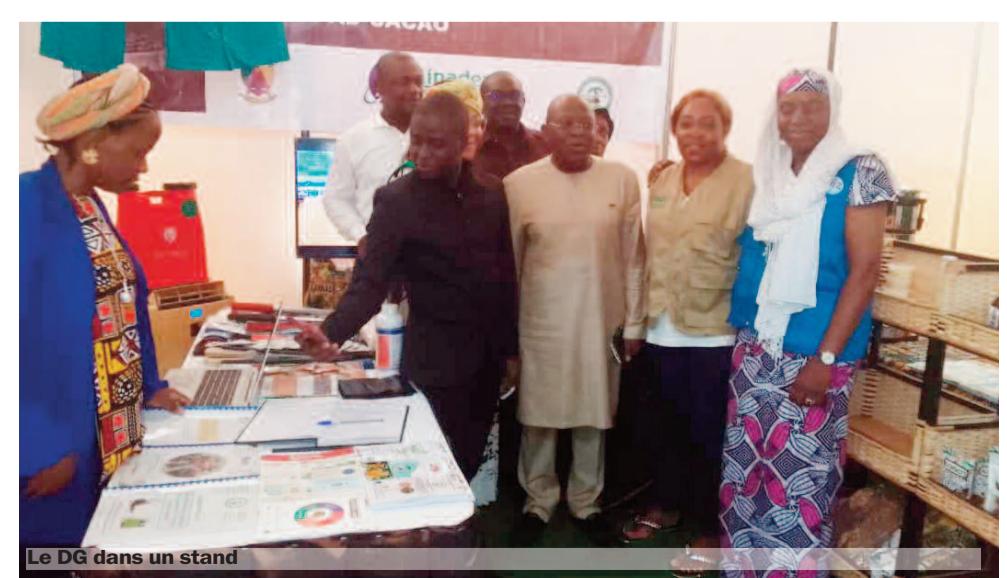


Toujours au service des producteurs

Magloire Mbarga Atangana. En effet, poursuit le membre du Gouvernement, pendant que la vente au détail émerge pour 44,2 % de la valeur, le fabricant de chocolat pour 35,2 %, le broyage pour 7,6 %, les impôts dans les pays importateurs et le marketing pour 4,3 %, le transport pour 2,1 %, soit au total 93,4 % de la valeur pour le secteur aval, le producteur est contraint de se contenter de la portion congrue du gâteau, soit 6,6 %. « Ce n'est pas juste. Ce n'est pas raisonnable. C'est au demeurant, le même discours que la délégation camerounaise tiendra à Berlin, au mois d'avril 2018, lors des assises de la 4ème Conférence Mondiale du Cacao, bénéficiant du soutien bienvenu et inattendu des enfants allemands, qui qualifient eux aussi cette situation de scandaleuse, menaçant au passage d'initier une campagne de boycott de la consommation du chocolat si rien ne changeait, par solidarité avec leurs congénères, les enfants des producteurs de cacao, privés du minimum vital », a ajouté le Ministre.

Concernant la campagne cacaoyère en cours, qui touche à sa fin, des voix se sont élevées pour affirmer que malgré une augmentation significative, les prix au producteur étaient anormalement élevés. Luc Magloire Mbarga Atangana réfute cette assertion, la jugeant infondée. Il souligne que la question cruciale est de savoir par rapport à quoi ces prix sont considérés comme anormalement hauts. Selon lui,

même titre que la rémunération des autres acteurs », poursuit le Ministre. Dans sa prise de parole, S.E Aly Touré, l'Amphibassador Representative Permanent de la Côte-d'Ivoire au sein des Organisations Internationales des Produits de Base à Londres, a chaleureusement salué l'engagement remarquable du ministre camerounais du Commerce qui, dans ses différentes prises de parole depuis 2017 au sein des instances internationales, a été à l'avant-garde en mettant en lumière l'importance de placer la question des prix du cacao parmi les sujets primordiaux. Il a souligné que, grâce aux interventions du ministre, un sujet autrefois tabou est maintenant au centre des débats. Lors de la récente Conférence mondiale du cacao à Bruxelles, c'est encore le Ministre Luc Magloire Mbarga Atangana qui a introduit un nouveau thème de discussion : la transparence. Pour l'ambassadeur ivoirien, cette orientation vers la transparence, en plus de la question des prix, est une avancée significative inscrite dans la feuille de route. Il a conclu en exprimant son admiration pour l'inspiration que le Ministre apporte dans ce domaine, sans complaisance. La première journée de ce festival de trois jours, placé sous le thème « Valorisons le cacao et le café de nos terroirs », s'est achevée par une visite de la foire-exposition. Offrant un aperçu des richesses et saveurs exquises du cacao et du café.



Le DG dans un stand

Made in Cameroon et valorisation des Pme/Pmi

La Cud serait-elle passée à côté de la plaque ?

Si pour certains, cette première édition des journées promotionnelles vécues par les populations de la capitale économique, a été une réussite, à l'observation, beaucoup de manquements les auront émaillé, notamment avec l'absence flagrante du Minader et du Minépia, deux départements ministériels dont l'importance n'est plus à signaler quant à ce qui concerne la valorisation des Pme/Pmi. Surtout au moment, où il est davantage question d'import-substitution.

Si l'histoire retiendra que la Communauté Urbaine de Douala (Cud) a été à porteuse et organisatrice de la première édition des journées promotionnelles du Made in Cameroon et de la valorisation des Pme/Pmi, évènement qui s'est déroulée à l'esplanade de la Salle des fêtes d'Akwa à Douala du 7 au 10 mai 2024, lesquelles reposaient sur le thème : « Quel financement pour la promotion de l'import substitution », et qui ont vu les participations de plusieurs exposants dont les entreprises, la diaspora camerounaise, les acteurs du secteur banquier, les administrations publiques ou les Ong, on se sera tout de même séparé sur notre faim. En raison de l'absence flagrante du secteur agro-sylvo pastoral et halieutique. Le fait que l'on ait volontairement ou alors pour des visées bien précises, décidé de ne pas intégrer le ministère de l'agriculture et du développement rural ou encore le ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales, laissait penser qu'il ne s'agissait en fait que d'une simple foire commerciale, quand on sait qu'en matière de politique d'import-substitution en cours au Cameroun et pour laquelle il est plus que jamais question de la valorisation du « made in Cameroon », le secteur agropastoral au sens large du terme, est



Photo de famille

à la base même de sa réussite. Alors même que le thème ayant régi ces premières journées promotionnelles du made in Cameroon et la valorisation des PME/PMI soulevait un aspect important se rapportant au financement, comment expliquer qu'un secteur qui, dans tous les pays du monde, ait été laissé de côté. Certes, les personnalités conviées en vue de donner certains éclairages relativement aux obstacles rencontrés par les promoteurs de projets, auront fait leur travail quand on sait que les porteurs de projets se rapportant à la valorisation du made in Cameroon, buttent presque contre les exigences des banques notamment en dépit de ce que le Ministère des finances ait mis sur pied des garanties de portefeuille comme solution de financement aux

projets relatifs à l'import substitution. L'idée matérialisée par la Communauté urbaine de Douala à travers ces journées promotionnelles, pour ainsi dire, allait dans le même sens que celle proposée par le ministère des finances. Car, toute proportion gardée, il se serait agi de pousser la réflexion plus loin relevant du financement de l'import-substitution et pourquoi pas identifier et faire connaître les produits transformés localement et les structures qui les transforment. C'est dans ce sens que Mme Adzogo Marie Dine, 4e adjoint au maire de la ville qui avait ouvert l'évènement, indiquait que cet évènement a été pensé pour offrir des opportunités à toutes les entreprises, moyennes, petite ou très petites, opérant à Douala de présenter leur savoir-faire, leur sa-

voir être et de nouer de nouveaux partenariats d'affaires dans divers domaines, ainsi qu'avec les investisseurs etc. Nous pensons que la ville de Douala commence à reprendre ses couleurs. Ce qui permettra à plusieurs investisseurs de venir accompagner les Pme et les Pmi que vous êtes ». Dans la même logique, Dr Yaya Saidou, chef de la Cellule de l'observation économique et de la prospective à la Cud, avait même fait l'éloge des opérateurs locaux qui ne manquent pas d'imagination quant à leur savoir-faire. « Ils ont la connaissance, la capacité, ce qui leur faut pour émerger véritablement c'est l'accès au financement. D'où la volonté de la mairie de ville de s'investir dans sa quête. C'est pourquoi nous nous sommes appuyés sur les institutions financières comme AfriLands First Bank, sur celles qui offrent la finance islamique et de bien d'autres banques qui ont bien voulu nous accompagner ». Seulement, alors qu'il est établi que le développement agricole est à la base de toute autre forme de développement, on a été désagréablement surpris de l'absence flagrante des responsables du Minader et même du Minépia dont on sait que la politique de l'import-substitution repose davantage sur les acteurs de ce secteur. S'entourer des experts financiers, c'est bien, il aurait aussi été avantageux, sinon primordial d'associer les acteurs du secteur agrosylvopastoral et halieutique. Pourquoi n'avoir pas par exemple pensé par exemple au développement de l'agriculture en zone urbaine quand on sait qu'à travers cette activité, de nombreux citadins peuvent trouver leur compte ? Une première édition des journées promotionnelles des Pme/Pmi, c'est bien. Mais beaucoup d'autres aspects sont à revoir.

Martin Paul Akono

Politique de l'import-substitution Réelle volonté de changer de paradigme ou simple slogan

L'écart entre l'ambition de remplacer les importations par la production locale et les moyens mis pour y arriver invite à s'interroger.

lancée officiellement par le gouvernement en 2021, la politique de l'import-substitution devait donc consister à remplacer les importations par la production locale. Afin d'encourager les investissements dans la production et décourager les importations, le gouvernement a pris plusieurs mesures telles que les incitations fiscale-douanières, l'institution ou le relèvement du taux des droits d'accises sur certains produits importés. Dans la loi de finances 2023, une enveloppe de 136 milliards de Fcfa avait même été prévue pour accompagner l'import-substitution. La Chambre du Commerce, de l'Industrie et des Mines et de l'artisanat a organisé un forum international des investisseurs sur cette problématique. Occasion pour les participants d'échanger sur les enjeux de l'import-substitution qui consiste à abandonner l'importation de biens pouvant être produits localement, et les possibles retombées pour l'économie camerounaise. La réduction de la dépendance aux importations et le renforcement de la résilience de l'économie face aux fluctuations des marchés internationaux qui s'en suivrait devrait en être le premier avantage. Ce n'est d'ailleurs pas un secret de dire qu'en favorisant la production locale, le fait allait créer de nouvelles opportunités d'emploi dans l'industrie nationale et contribuerait ainsi à réduire le chômage et à améliorer le niveau de vie des citoyens. Naturellement, l'import substitution allait permettre le développement de l'industrie nationale qui lui-même allait entraîner une augmentation de la productivité, une amélioration des com-



Le cacao comme exemple

pétences techniques et une croissance économique durable.

Substitution systématique aux importations.

Nonobstant le fait que la mise en œuvre d'une politique d'import-substitution peut présenter des difficultés parmi lesquels les coûts élevés en termes d'investissements, d'infrastructures, de formation et de recherche, il reste que des dispositions ont été prises pour davantage informer les producteurs locaux sur les mécanismes de financement de l'import substitution, et ainsi faciliter l'accès à ces financements. Mais il se trouve que « le Cameroun, c'est le Cameroun ». Un pays dans lequel les gens sont d'une subtilité à nulle autre pareille. Au lieu d'oeuvrer à ce que le pays qui veut pour-

tant s'industrialiser, se départisse de sa dépendance aux importations des produits manufacturés provenant de l'étranger, l'occasion est plutôt toute trouvée pour les opérateurs économiques qui se prennent pour des industriels de maintenir le statu quo au lieu de s'affranchir. On profite du fait que certaines exonérations douanières sont faites pour certains produits, pour contourner la « loi ». Encore que s'agissant de l'import-substitution, il ne s'agit pas d'une trouvaille. C'est depuis un peu plus de 60 ans que le Cameroun a évincé, survolé cette politique. Ce qui lui a coûté de rater un destin économique semblable à celui de la Corée du Sud. La fondamentale question aura alors été de se demander comment le pays ambitionne de « se positionner dans ce qui bouillonnera actuellement dans le monde de vouloir profiter

des redéploiements qui pourraient s'opérer et dans le même temps, bâtir une stratégie industrielle sur la substitution systématique aux importations.

Depuis que la vision d'une agriculture de seconde génération a été portée par le chef de l'Etat et que l'on parle de « chaîne de valeurs agricoles », l'idée d'investir dans la recherche agricole n'a pas prospéré. N'est-on pas toujours en train d'importer même les alevins pour la pisciculture quand bien même le pays dispose de 402 km de côte maritime, des parentaux dans les secteurs avicole, porcin et bovin sans grand résultat. Pourquoi semble-t-on ne pas s'intéresser aux résultats et prouesses que réalise l'Irad en matière de recherche. Pourtant, l'on est tous conscient du fait que, sans semences (végétale ou animale) améliorées, pas de production escomptée.

Le gouvernement dit s'appuyer sur une politique qui permettra à notre pays de sortir du marasme économique dans lequel il est plongé. Mais paradoxalement, aucun investissement ne semble être fait dans la recherche agricole. Les importations qui ne participent qu'à la sortie des devises se poursuivent frénétiquement. Parlant de la politique d'import-substitution au Cameroun, on semble entendre cet autre slogan qui laissait croire qu'il n'y aurait plus de malades au Cameroun en l'an 2000 : « santé pour tous en l'an 2000 », disait-on. 24 ans après, on est encore dans les balbutiements de la « Couverture santé Universelle ».

Parvenir à la conclusion selon laquelle, la politique de l'import-substitution s'assimilerait à un slogan creux, ne serait pas une exagération. « Ce qui tue l'antilope, git dans sa patte », dit un proverbe bantou.

Biyick Hans

Huile « vrac »

Entre silence assourdissant de l'Anor et inefficacité de l'Asroc

Alors que le tumulte au sujet de l'interdiction de commercialisation de l'huile vrac continue de faire rage au sein de l'opinion publique, il reste toujours inexplicable le fait que certains organismes reconnus compétents pour éclairer et protéger les consommateurs, restent étrangement muets face à une situation qui affecte la santé des populations.

Quand les éléphants se battent, c'est l'herbe qui en souffrent. Mais dans cette bataille, « ces éléphants » semblent ne pas tenir compte du fait que c'est cette herbe qu'ils piétinent qui leur sert de nourriture. Le dilemme est si aggravé qu'on ne sait si un jour, il faudra bien y faire face. Sinon, comment expliquer ces vérités et contre-vérités au sujet de la levée par la primature, de l'interdiction de commercialiser l'huile « Vrac » ?

Qui ne se souvient pas de ce qu'au mois de mars 2024, une information selon laquelle le Premier ministre, Joseph Dion Ngute aurait instruit le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, de lever la mesure d'interdiction de la vente du « vrac ». C'est à se demander qui joue, à qui profiterait ce jeu de cache-cache. « Dans le contexte actuel de manipulation des aliments, synonyme de la mise en danger de la vie des consommateurs, des instructions fermes ont été données par la haute hiérarchie, en vue du strict respect par tous les acteurs des règles en matière de sécurité sanitaire des aliments (...) Dans le cas spécifique de votre filière, se trouve particulièrement visée la question des huiles en vrac, dont la commercialisation, parce que porteuse de risques graves pour la santé des consommateurs, est interdite », rappelait Luc Magloire Mbarga Atangana dans sa lettre aux industriels. Il avait même indiqué que des contrôles allaient s'intensifier dans les



marchés. De son côté, le directeur général de l'Agence des normes et de la qualité (Anor), Charles Booto à Ngon, dans un communiqué indiquait : « (...) La prolifération sur le marché des huiles vrac, le non-respect des normes en vigueur dans le secteur, ainsi que la difficile traçabilité des productions écoulées sur le marché camerounais exposent les consommateurs à des risques sanitaires graves ».

Pris comme tel, si tout laissait croire que des mesures strictes allaient être prises, on s'interroge au sujet de ce qui paraît comme un jeu de ping-pong où chaque partie chercherait à jeter du discredit sur le travail de l'autre. Ce jeu malsain étant comparable à celui qu'on observe dans le secteur des emballages en plastique ou encore des whiskies en sachet. Pendant que dans la journée, on en interdit la production et la commercialisation, la nuit venue, on fait ami-ami avec les contrevenants. Un véritable enfumage quand on sait

que le ministère du commerce ou alors l'Anor peut très bien mettre fin à une situation qui n'a que trop duré. Parce que disposant des moyens de dissuasion appropriés. Pourtant, conformément à ses missions, l'Anor, en liaison avec les Administrations et Organisme publics et Privé concernés, a pour mission de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la normalisation et de la qualité au Cameroun. A ce titre, elle est chargée de : l'Elaboration et l'Homologation des normes; de la Certification de la conformité aux normes; de la Promotion des normes et de la démarche qualité auprès des Administrations Publiques, Parapubliques et des Organismes du secteur privés; du suivi de la coopération avec les Organismes internationaux et les comités spécialisés dans le domaine de la normalisation et de la qualité; de la conduite des études relatives à la normalisa-

tion et à l'élaboration des propositions de mesures visant à améliorer la qualité des produits et services, ainsi que le respect des normes; de la diffusion des informations et de la documentation sur les normes; de toute autre mission qui pourrait lui être confiée par le Gouvernement, dans le domaine des normes et de la qualité. De son côté, l'Association des Raffineurs des Oléagineux du Cameroun (ASROC) a pour objet : la protection des intérêts économiques, commerciaux, matériels et moraux de ses membres dans le respect des lois et règlements en vigueur ainsi que dans l'intérêt général; La promotion et le développement des industries de raffinage des produits oléagineux ; et la réalisation de toutes études stratégiques susceptibles de développer les industries de raffinage des oléagineux et de les proposer au Gouvernement de la République du Cameroun. Comment se fait-il donc que l'aspect rela-

tif au respect des lois et règlements en vigueur, soit ainsi bafoué, alors que ces deux organismes tout comme le ministère du commerce savent très bien que ces huiles végétales non conformes sont une menace à la santé des populations et ne font rien? Est-ce parce qu'on prétend qu'ayant des revenus faibles, elles n'ont pas de choix ? Alors même qu'on sait que ces huiles proviennent des grandes raffineries d'huile de palme, de coton ou de soja et que c'est souvent un surplus de production qui est commercialisé sous forme de « vrac », mais on laisse faire pour favoriser ces structures qui veulent réaliser des économies, éliminer les coûts de l'emballage, de l'étiquetage et de la TVA. Quitte à utiliser des emballages non conventionnels (fûts, bidons) sans se soucier des conditions d'hygiène déplorables.

Il faut aussi dire que l'argument gouvernemental qui a souvent consisté à indiquer que la levée de l'interdiction de la vente du « vrac » vise à fournir exclusivement un intrant de production aux entreprises comme les boulangeries, les savonneries et autres chocolateries, est questionable quand on sait que certains raffineurs d'huile de palme se plaignent aussi souvent de l'existence sur le marché d'un « vrac », qui plombe plutôt les activités des grossistes, qui fournissent généralement cet intrant aux grands consommateurs. Quoi qu'il en soit, le risque est grand. Mais comme de gros intérêts sont souvent en jeu, le consommateur continue de trinquer, de s'intoxiquer du fait de la tolérance administrative. Nombre de raffineurs pourraient être tentés de se lancer dans la production à grande échelle de l'huile en vrac beaucoup moins coûteuse.

Joseph Chrétien

La fin de la blague

La mise en place d'une interprofession dans le secteur de l'huile de palme, est une volonté de la part du gouvernement de mettre un terme à la grosse blague qui caractérisait certains acteurs. Un geste à saluer.

Certains « acteurs ont développé une attitude dolosive, qui a eu des conséquences dramatiques sur l'avenir de cette filière. Entrainant au passage le captage au maximum des ressources inhérentes à l'activité économique, au péril de les anéantir totalement et fragiliser ainsi, malheureusement, l'économie entière et des filières de production. » C'est ce qui a transparu dans le discours d'ouverture de cette rencontre prononcé par le ministre de l'agriculture et du développement rural, Gabriel Mbairobé, puisqu'il s'agit de lui, a mis le pied là où, il ne fallait pas, selon certains plaignants, qui ont estimé, qu'il veut ainsi s'attaquer aux intérêts de quelques antipatriotes.

En effet, le ministre s'adressait ainsi à plusieurs acteurs sans les citer. Mais surtout à une, dont-on a remarqué la



présence dans la salle. Il s'agit de UNIPALM, qui a joué un rôle assez négatif par le passé, alors que le gouvernement lui a fait confiance dans le cadre du traitement de plusieurs dossiers. En tout cas, cette association qui a re-

présenté les acteurs de ce secteur dans plusieurs dossiers, a même reçu du ministère de l'économie, une subvention d'un montant que nous ne révélerons pas ici, pour encourager les producteurs. Seulement, c'est là où elle

était attendue, que ses membres ont choisi de prendre une autre destination, avec l'argent public. C'est donc une attitude qui frise l'insulte, pour des professionnels d'un secteur aussi important. Une manœuvre qui a contribué à tirer le secteur de la production et même de la transformation vers le bas. Au point où aujourd'hui, on s'interroge très bien sur la moralité de ces hommes et femmes qui présentent des projets aux pouvoirs publics. Cette attitude a eu des conséquences néfastes sur l'avenir de cette filière. Au point où aujourd'hui, on est déçu de constater que le Cameroun importe de l'huile de palme. Le ministre Gabriel Mbairobé met ainsi un terme à la grosse blague, qui a eu un impact significatif sur l'avenir de la production en général au Cameroun, et la production de l'huile de palme en particulier. C'est dire que ceux qui ont eu l'habitude de blaguer avec l'argent public doivent se ravisier.

G.S.T.

Management d'une structure d'incubation d'Agripreneurs

Gestionnaires/responsables de Centres à l'école

Placé sous la houlette de la délégation régionale du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales pour le Littoral, Un atelier de formation et de renforcement des capacités a été organisé à leur attention. C'était du 22 au 26 avril 2024 à Douala.

Il s'agissait de leur dispenser d'autres connaissances dans le cadre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (Pdcvep). A l'ouverture de cet atelier de cinq (05) jours, Madame le Chef de la Cellule de l'Enseignement et de la Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique au ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ; le représentant du ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ; le Coordonnateur National du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (Pdcvep) ; le Coordonnateur National du Projet d'Appui à la Relance de l'Entrepreneuriat Agricole Durable de l'Assistance Technique de l'Organisation Internationale du Travail au Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture ; le Représentant de la Directrice de l'OIT à Yaoundé ; les Chefs d'Antennes régionales du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture ; le Maître Formateur et les cadres techniques des Centres d'incubation du Minepia. Une présence qui, à elle toute seule, témoignait de l'importance que revêtait cet atelier. Aussi Victor Viban, délégué régional du Minepia pour le Littoral a dit toute sa satisfaction quant à la tenue de cet atelier de formation des gestionnaires/ responsables des Centres d'incubation des jeunes entrepreneurs du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (Pdcvep), organisé dans le cadre de l'Assistance Technique de l'Organisation Internationale du Travail au Pdcvep.



Photo de famille

Il était d'autant plus satisfait de la disponibilité des Maîtres-formateurs, dont les expertises avérées permettront aux participants d'en apprendre davantage sur la gestion des centres d'incubation des jeunes agripreneurs, les modèles d'entreprise des structures d'incubation, les bonnes pratiques en incubation d'entreprises, les outils de base pour la formation et l'accompagnement des entrepreneurs, la planification stratégique de la mise en place d'une structure d'incubation, la typologie des structures d'incubation, l'organisation et le management d'une structure d'incubation, ou encore le pilotage de la performance et stratégies de pérennisation des structures d'incubation. Autant d'aspects qui avaient été abordés au cours de cette rencontre.

Business model et stratégies de performance

Il se sera donc agi pendant cinq jours, de renforcer les capacités des participants sur les outils de management opérationnel

d'une structure d'incubation, de développer un savoir-faire en planification stratégique appliquée aux structures d'incubation, de renforcer les connaissances des participants sur les business model et les stratégies de performance des structures d'incubation, et d'identifier les sources potentielles de financement des structures d'incubation.

Cet atelier était venu à point nommé quand on sait que le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales avait, avec des partenaires internationaux, notamment avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour une assistance technique au Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture, procédé à la signature de contrats. Il faut dire qu'en rapport avec l'expertise reconnue de l'OIT dans l'accompagnement pour le développement des entreprises durables, son assistance technique était avérée pour la formation des formateurs. Le partenariat avec l'OIT s'étant formalisé à

travers un projet de coopération au développement connu sous l'appellation : Projet de Relance de l'Entrepreneuriat Agricole Durable (PREA) dont la convention a été signée le 23 février 2022 entre le Gouvernement et le Bureau de l'OIT basé à Yaoundé. Et quand on sait que le PREA s'intègre en effet dans la composante du Pdcvep qui vise le renforcement des capacités des acteurs des filières cibles, notamment l'appui aux Très petites entreprises/Petites et Moyennes Entreprises, et la formation des formateurs de centres d'incubation en entreprenariat, un atelier de cinq jours trouvait toute sa justification à la considération des enjeux suscités et des intérêts à venir dans le cadre des secteurs d'activités visés par le Pdcvep.

Couvrant tout le territoire national, le Pdcvep vise l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, porcins, piscicoles ; l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que la création de nouveaux emplois dans ces trois chaînes de valeurs.

Qu'ils soient venus de Lagdo, Batouri, Bafia, Ebolowa, Douala, Maroua, Limbe, Bamenda, Yaoundé, N'Gaoundéré, les participants à l'atelier de Douala en sont repartis avec des connaissances qu'ils mettront au service du sous-secteur de l'élevage et de la pêche par la création d'entreprises et l'amélioration des revenus des cibles du Pdcvep qui arrivent d'ailleurs comme des éléments de réponse à des besoins très actuels et variés dont la réduction des importations des produits d'origine animale et par extension, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la réduction de la pauvreté, à travers l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, porcins et piscicoles et l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que la création de nouveaux emplois dans les trois chaînes de valeur, bovine, porcine et piscicole.

Bivick Hans

Pêche illicite

15 navires sanctionnés



pension immédiate jusqu'à nouvel avis de toute immatriculation des navires de pêche au Cameroun et la mise en place d'un groupe de travail pour identifier et mettre en place des mesures de correction, afin de sortir le Cameroun de ces sanctions. Cette

réunion avait été suivie par la mise en place d'un protocole de collaboration entre le Minépia et le ministère en charge des Transports (MinT). Il a été rapidement rédigé et soumis à la signature pour une concertation entre les deux ministères avant de don-

ner le pavillon à un quelconque navire. Question d'éviter aussi la complaisance. Ce document a déjà été visé par la Primature et attend juste la signature entre les deux départements ministériels.

deux départements
Statistiques

Selon les chiffres publiés par le Minepia et repris par CBT, l'on dénombre environ 30 000 embarcations opérant dans la pêche artisanale au Cameroun contre 250 navires pour la pêche industrielle. 15% de navires actifs exercent dans la zone économique exclusive et 47% sont radiés. 20% exercent hors des eaux sous juridiction camerounaise et 18% sont inconnus. Certaines sources informent également que le bilan des activités de contrôle (en mer, au quai, lors du transport et au lieu de stockage) menées en 2023 affiche entre autres le contrôle de 29 chalutiers et de 150 pirogues, des sanctions infligées à 15 navires et la saisie d'environ 85 tonnes de poisson immatures. Des statistiques qui prouvent toute la mobilité observées dans le secteur de la pêche, et qui nécessite la mise sur pied des décisions contraignantes. En effet, chaque exploitant doit se conformer à la réglementation en vigueur. Au risque de se heurter à la rigueur de la loi.

Adama

52ème édition de la fête de l'unité

Denis Koulagna Koutou fait Grand Officier de l'Ordre de la Valeur

Le précieux métal, symbole de la reconnaissance par l'Etat du travail qu'il abat à la Sodepa, depuis qu'il tient les rênes de cette structure, orne désormais son buste. Cette distinction est aussi, à n'en point douter, une façon de lui renouveler la confiance des pouvoirs publics et lui demander de poursuivre ses efforts dans le cadre de la mise à la disposition des consommateurs de la viande de qualité. Une tâche qui passe aussi par l'extension des infrastructures de cette structure si stratégique pour notre pays.

Monsieur Koulagna Koutou Denis, le Président de la République, Grand Maître des Ordres Nationaux, vous promeut au grade de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur pour le 20 Mai 2024. Chaleureuses félicitations.

BV prendre l'attache des Services du Gouverneur du Centre à Yaoundé pour la remise de vos insignes. Parfaite considération.

Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux, Philémon Yang. Si on peut s'imaginer que c'est ce genre de message qu'aurait reçu le Directeur général de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animale (Sodepa). On serait assez éloigné du genre de sentiments qu'il aura éprouvés à la lecture d'un tel message, encore quelle joie il aura éprouvée au moment même où la phrase rituelle : « au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous élevons au grade de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur. En tout cas, c'est ce qui s'est passé et au titre du 20 mai 2024, Denis Koulagna Koutou, fait partie de cette catégorie à être ainsi honoré par la Nation. Un plaisir qu'il a partagé en même temps que le Pr Fouda, Directeur de l'hôpital central de Yaoundé, le général Fouda, conseiller spécial de la Présidence de la République, et Njana de la Communauté urbaine de Yaoundé. En tout cas, il était le mieux placé à pouvoir exprimer ce qu'il a ressenti.

Une récompense bien méritée

Tout ce qu'on sait, c'est qu'il est le tout premier



La Nation reconnaissante

forestier à avoir été élevé à cette dignité. Ce que l'on sait aussi, c'est que cette reconnaissance est le fruit de 41 années de services loyaux rendus à la Nation Camerounaise. Son parcours en dit d'ailleurs assez long. A preuve : entre 1978 et 1983, il est assistant au centre Universitaire de Dschang (Ensa) et de Nkolbisson dans le domaine de la foresterie. Après un détour aux Etats-Unis où il a décroché un Master Science and biology des pêches, il est nommé chargé de cours à l'Ensa entre 1983 et 1992 dans le secteur de la foresterie, il passera même adjoint de ce département. En 1992, il revient dans l'administration en complément d'effectif au Ministère de l'agriculture (Minagri), puis Directeur des forêts suite à la création du ministère de l'environnement et des Forêts (Minef). Etant au secrétariat de la préparation des dossiers du Cameroun pour la Convention de Rio, il y laissera une trace indélébile. Entre 1993 et 1999, il est le premier délégué provincial du Minef pour le Nord à Garoua. Toujours en 1999 (mai), il est Directeur de l'accueil et des aires protégées jusqu'en 2003,

avec à la clé, la création des parcs de Campo-Ma'an ; Lom et Djerem ; Lobeke ; Lom-Pangar ; Pem et Dijm. C'est sous son magistère qu'est mise en place la stratégie de lutte contre le braconnage. Entre 2003 et 2004, il est chef de division de la Depc au Minef. En 2004,

avec la création du Ministère des Forêts et de la faune (Minfof), confiance lui est renouvelée à la Depc et il reprend ainsi les dossiers du Citef et de lutte contre le braconnage et le Programme Sectoriel Forêt Environnement (Psfe) et accord sur les bois tropicaux (Flegt ; Apv-Flegt). En 2007 alors qu'il est toujours à la Depc, il est promu Secrétaire général du Minfof en 2015. Entretemps en 2014, il assume la responsabilité de Président du Conseil d'administration de l'Anafor.

A l'international, il a été président du Bush-Meat en Afrique centrale, porte-parole du groupe Afrique pour les éléphants d'Afrique à la Citef.

C'est le 11 février 2016 qu'il est nommé Directeur général de la Sodepa. Véritablement, « aux grands hommes, la Nation reconnaissante » qui a fait l'essentiel de ses armes dans l'environnement et les forêts. D'abord comme élève : il est ingénieur général des eaux et forêts hors échelle; ensuite comme enseignant (au Centre universitaire de Dschang) enfin, comme cadre des ministères et maintenant Directeur général de la Sodepa.

Martin Paul Akono



Photo de famille

Sodepa

Mieux comprendre le fonctionnement de cette structure

Crée par décret n°74/182 du 08 mars 1974 modifié et complété par décret n°81/395 du 09 septembre 1981 conformément au décret n°2021/091 du 12 février 2021 portant transformation de la Sodepa en société anonyme à capital public évalué à 11 952 221 262 Fcfa, la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (Sodepa) devenue pour les pouvoirs publics, un outil de première importance dans l'optique de garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaire au Cameroun, la structure dirigée par Denis Koulagna Koutou Koulagna joue un rôle important dans le développement socioéconomique qui garantit une croissance équitable pour le pays à travers la gestion des ranches, des abattoirs, des entrepôts frigorifiques et des boucheries. Aussi sa vision est-elle de contribuer à la promotion d'une filière d'élevage moderne qui garantit la croissance, l'emploi et l'autosuffisance en protéine animale. En d'autres termes, l'objectif visé par la Sodepa est d'assurer une production animale et ses dérivées soutenue et diversifiée tant en quantité qu'en qualité tout en contribuant au développement socioéconomique au niveau local, national et sous régional.

Placées sous la tutelle technique du ministère de l'élevage, des pêches et des industries ani-

males (Minepia), et se fondant sur les valeurs de performance, de transparence, de complémentarité, d'avantage comparatif, de résilience environnementale en plus d'agir dans un esprit d'équipe, la Sodepa à l'heure actuelle, disposant d'un cheptel de 18 000 têtes de bovins et un patrimoine foncier de près de 383233 hectares, assure les missions de promotion, d'exploitation et de développement de toutes entreprises d'élevage et de production de semences agricoles nécessaires à l'élevage en plus d'être chargée de la mise en place des structures opérationnelles d'intervention, de la création des vocations pastorales, du système d'élevage semi-intensif et intensif auprès des populations et de la mise à la disposition des opérateurs économiques des géniteurs à haut rendement pour la viande et le lait ; des semences animales et des embryons pour l'amélioration génétique, des semences des espèces fourragères à valeur ajoutée pour la nutrition animale, des abattoirs industriels ; des abattoirs mobiles, des entrepôts frigorifiques et des boucheries pilotes. Dans le cadre ses activités, le développement de l'embouche bovine et de la nutrition des bovins se situe en bonne place. Ce qui a d'ailleurs justifié la signature de partenariats et des conventions avec plusieurs autres firmes na-

tionales pour moderniser l'ensemble de son appareil agricole dans différents ranchs ; moderniser les cultures fourragères ; acquérir des engins agricoles et de génie civil ; aménager et mettre en place des parcelles délimitées ; mettre en place des forages et construire des points d'eau ; construire des abreuvoirs, des mangeoires et provenderie et assurer un suivi sanitaire.

Au-delà de la signature de conventions et de partenariat, la Sodepa dispose d'unités opérationnelles qui lui permettent de réaliser ses missions. Il s'agit des zones d'aménagement agropastoral, des ranches (ranch de faro dans la région de l'Adamaoua avec une superficie de 60 000ha ; ranch de Ndokayo dans la région de l'Est avec une superficie de 144000 ha, ranch de Dumbo dans la région du Nord-Ouest avec une superficie de 38000 ha et la station d'élevage de Jakiri dans la région du Nord-Ouest avec une superficie de 600 ha), des abattoirs modernes (abattoir d'Etoudi-Yaoundé dans la région du centre avec une capacité de 400 bovins par jour, 200 ovins et caprins par jour, 100 porcins par jour ; abattoir de Bonendalé-Douala dans la région du Littoral avec une capacité de 200 bovins par jour, 200 ovins et caprins par jour et 100 porcins par jour, abattoir industriel de N'Gaoun-

déré d'une capacité d'abattage de 250 animaux par jour et bâti sur une superficie de 1500 m² ; des entrepôts frigorifiques et des boucheries, notamment à Etoudi-Yaoundé, Bonendalé-Douala. Et pour couronner le tout en attendant de développer un réseau de distribution de la viande dans tout le Cameroun, la Sodépa dispose aussi de plusieurs boucheries modernes (mon ami le boucher) repérables dans les villes de Yaoundé (au lieu-dit Dragage) et à Ebolowa (Carrefour Elat). Naturellement, il existe aussi un service de transport de viande (camions appropriés) dans toutes les métropoles où elle dispose d'établissements. En somme, il s'agit d'une véritable chaîne de valeur à travers laquelle plusieurs camerounais ont trouvé un emploi stable qui leur permet d'améliorer leur condition de vie. Se limiter à cette image qui laisse croire que la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (Sodepa) ne renvoie qu'à cette structure dans laquelle on tue les bœufs avant leur mise à la consommation du public des grandes villes, notamment de Yaoundé et de Douala, serait faire preuve d'une myopie pas très différente d'un aveuglement intellectuel qu'il convient de soigner à travers la bonne information. Adama

138ème édition de la fête internationale du travail

Les travailleurs de la Sodepa à l'honneur

Si tous les regards avaient été focalisés sur la présentation des personnels de la Sodepa à l'occasion de la grande parade qui a tenu les populations de la ville en haleine le 1er mai dernier au boulevard du 20 mai à Yaoundé, il faut dire qu'avant cet autre grand temps fort, bien d'autres activités ont constitué le menu de la semaine dite du travail.

À travers le monde, il a été question le 1er mai 2024, de célébrer la 138ème édition de la fête internationale du travail. Le Cameroun en général et la Sodepa n'a pas dérogé à cette tradition au cours de laquelle, il était question de mener la réflexion autour d'un thème assez évocateur, à savoir : « dialogue social constructif : facteur de promotion du travail décent et de progrès social ». A première vue, on eût dit que ce thème avait été inspiré par ce qui se passe et s'observe au sein de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animale (Sodepa), depuis que la responsabilité a été confiée à Denis Koulagna Koutou. Dans le cadre de cette célébration, la ville de Yaoundé était au centre des intérêts, notamment lors de la grande parade du boulevard du 20 mai sous le regard très attentif du ministre du travail et de la sécurité sociale. Grégoire Owona. Ici, les travailleurs, agents du secteur privé comme du secteur public se sont déployés pour les festivités. Parmi les défilants, le personnel de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (Sodepa). Ayant battu comme tous les autres services, le macadam devant les autorités, il s'est particulièrement distingué par l'ordre qui a régné dans les rangs et davantage à travers un Carré de femmes qui a rappelé cette autre célébration de la Journée Internationale de la femme qui reposait quant à elle sur le thème : « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». Question de mettre en lumière l'importance de l'égalité de genres, de l'autonomisation des femmes et des filles, et de leur droit à une vie plus saine. Alors que le thème du 1er mai faisait cas du « dialogue social constructif : facteur de promotion du travail décent et de progrès social », celui du 08 mars dernier appelait à investir en faveur des femmes et surtout à accélérer le rythme. Analyse faite, il s'agissait de poursuivre le dialogue en vue d'aboutir à un travail décent. Fait fort apprécié et surtout compris au sein de la Sodepa. Encore qu'ici, l'option est prise en faveur du professionnalisme. On pouvait aussi lire en filigrane cette volonté de démystifier certaines considérations péjoratives gravitant tout autour de la Sodepa, notamment autour du métier de boucher. Le fil d'Ariane restant le développement de la filière bovine pour l'essentiel et partant, la mise à disposition en quantité et en



Démonstration de force

qualité de la viande de bœuf aux populations.

Après la belle prestation à la place du 20 mai, tout le personnel s'est retrouvé en famille au siège à la nouvelle rue Omnisports pour le Item 11. Mais loin d'avoir constitué un simple moment de ripailles, il s'est davantage agi d'une sorte de séance de travail au cours de laquelle la réflexion autour du thème, s'est poursuivie dans la perspective de trouver des voies et des moyens qui induiraient encore plus de rendement. Encore que les allocutions prononcées : celle du représentant du personnel et celle du Directeur général, n'allaiant que dans le sens de parfaire les relations employeur-employés. A ce sujet, le Directeur général, Denis Koulagna Koutou, a profité du moment pour décliner non seulement la politique générale de la société, mais également les activités qui seront menées tout au long de la célébration des cinquante ans de la Sodepa. On s'en doute bien qu'il sera toujours question de mettre en relief la performance qui induira un rayonnement de l'entreprise, un renforcement de la confiance d'une part entre la Sodepa et les consommateurs et d'autre part entre le personnel de la Sodepa. L'implication de tous est à cet effet attendue.

Hommages

L'occasion a aussi été donnée à Denis Koulagna Koutou de rendre un vibrant hommage à tous ceux qui ont œuvré à la pérennisation de la Sodepa : 7 ministres ayant assuré la tutelle et 5 Directeurs Généraux. Il en a aussi été de même pour ceux, à cette occasion, ont été admis à faire valoir leur droit à la retraite. Il bien le dire : la Sodepa, c'est 875 personnels, dont 38 cadres, 164 agents de maîtrise et 673 ouvriers. Sur l'aspect genre, 68 dames, dont 18 femmes occupent divers postes de res-

ponsabilité.

Mais, bien avant ce moment, où on a écrasé en même temps des larmes de joie et de peine, il s'est agi tout au long de la semaine du travail, de l'organisation des tables rondes, de l'investissement humain, de rencontres sportives et bien d'autres activités dont la finalité étaient pour les uns, de mieux connaître la structure dans laquelle ils travaillent, pour les autres, d'être imprégné des réalités d'une structure dont on a souvent eu une idée erronée. Du partage d'expérience avec les formations de formateur en ce qui est de la fabrication du foin, des embuches bovines, de l'établissement de contact avec les consommateurs, il aura été question de tout cela, sans oublier les doléances des uns et des autres. De la 138ème édition de la fête internationale du travail, la Sodepa aura brillé de mille feux.

Joseph Chrétien



Padfa II

Un avis d'appel à projet en faveur de la femme

Il vise à pré-qualifier et sélectionner des projets entrant dans l'entrepreneuriat féminin sensible à la nutrition. Ceux-ci seront financés par l'Agence française de Développement (AFD).

L'objectif de ce projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. C'est ce qu'indique le document relatif à cet avis d'appel d'offre rendu public le 14 mai 2024. Il s'associera certainement à plusieurs autres efforts déjà déployés par cette instance du ministère de l'agriculture et du développement rural, pour offrir plusieurs autres opportunités d'accès aux financements aux producteurs, mais surtout à la gente féminine cette fois. Car, le document insiste bel et bien sur le fait que la cible concerne l'entrepreneuriat féminin.

Objectifs bien précis

Sur les objectifs de développement, le document indique qu'il est question d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignons dans les zones du projet. Plusieurs effets directs sont attendus de cet engagement du Padfa, parmi lesquels :

- 1- La productivité des exploitations de leur résilience face aux risques sont mesurés ;
- 2- La valorisation, l'accès au marché et la compétitivité des produits agricoles sont assurés ;
- 3- Le cadre politique, législatif et institutionnel est favorable à l'investissement privé.

Des effets qui aideront ainsi le producteur à mieux s'intégrer dans son environnement, au regard des urgences qui caractérisent en ce moment l'environnement.



ronnement de la production nationale. C'est ainsi que le projet pense que la qualité de la nutrition sortira améliorée de cet espace, grâce à l'entrepreneuriat féminin. C'est la raison pour laquelle le projet prévoit de : fournir aux organisations féminines éligibles le cofinancement nécessaire leur permettant, à travers un microprojet entrepreneurial, de concourir à l'atteinte des objectifs du Padfa II. C'est ainsi que les interventions seront orientées en faveur d'un alignement sur les effets directs escomptés du projet. Deux phases sont retenues. La première concerne la phase de réception. Les pré-qualifiés dont les projets retenus seront ceux des organisations de femmes exceptionnellement comme promotrice. Des objectifs conformes à l'objet de l'appel d'offre sont requis. Ainsi qu'une méthodologie en adéquation avec les objectifs de l'appel d'offre, entre autres. La phase 2 quant

à elle est réservée à la pré-sélection des soumissionnaires à la réception et à l'examen des propositions complètes. Il est particulièrement recommandé, la pertinence du projet, l'ancre local, la pérennité du projet, implication des bénéficiaires, la prise en compte de la nutrition et du genre, la mobilisation et l'implication des partenaires technico-commerciaux.

Tous ces éléments visent à apporter quelque chose de nouveau au vécu quotidien de la femme et à l'entrepreneuriat féminin en particulier. Il convient de souligner que le Padfa est le projet d'appui au développement des filières agricoles phase II. Au même titre que d'autres programmes du Minader, il a contribué au développement de plusieurs filières dans notre pays.

Adama



A propos du Padfa II

Si de nos jours, on parle de la deuxième phase du Projet d'Appui au développement des Filières Agricoles (Padfa II), c'est qu'il y a eu une première phase (Padfa I) pour laquelle nous ne reviendrons pas.

De justification du Padfa II, on retient que l'option du Gouvernement du Cameroun et du Fida (Fonds International de Développement Agricole) d'une poursuite de l'engagement du PADFA dans une seconde phase se justifie d'abord par l'intérêt toujours stratégique des filières riz et oignon pour l'économie camerounaise. Ensuite par les résultats encourageants de la première phase, qui ont induit la nécessité de consolider et de mettre à l'échelle les acquis du Padfa I, aussi bien au niveau des technologies (introduction de variétés améliorées, doublement des rendements, aménagements hydroagricoles, double culture de riz), que du point de vue organisationnel (Appui à la structuration et au développement des coopératives conformément à la loi Ohada, dotées de magasins multifonctionnels et formées sur les principes coopératifs et la fourniture des services et appui aux membres la gestion et le warrantage, création de plateformes de concertation pour les deux filières).

Des objectifs du Padfa II, on retient que le principal va dans le sens de la réduction de la pauvreté, et de l'amélio-

ration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. S'agissant de l'objectif de développement, il s'agit d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet.

De cette phase 2 qui s'étend sur une période six (06) ans, il est attendu une augmentation de la production des exploitations agricoles familiales dans les filières cibles ; une amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions ; un renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs des filières cibles ; une amélioration de la situation nutritionnelle des ménages.

Sont concernées par ce projet, quatre (04) régions et 14 départements, notamment la région du Nord (Bénoué, Mayo Louti, Faro, Mayo Rey), l'Extrême Nord (Mayo Danay, Mayo Sava, Mayo Kani, Mayo Tsanaga, Diamare, Logone-et-Chari), l'Ouest (Nde) et le Nord-Ouest (Mezam, Menchum, Ngoketundja).

Pour que ces objectifs soient atteints, 90 000 producteurs (dont 50% des femmes et 30% des jeunes), organisés (ou accompagnés dans la structuration) au sein de coopératives agricoles, sont la principale cible. Autrement dit, ce sont 31 900 ménages pour une population totale estimée à 216 642 personnes. Il s'entend

que le projet dont le financement est estimé à 60 millions de Dollar US, soit 33,3 milliards de Fcfa, contribuera ainsi à la consolidation et à l'émergence de 111 coopératives.

Autrement dit, il s'agira de la consolidation et de la mise à l'échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises ; de la promotion de la culture d'entreprise à travers les « plans d'affaires » ; d'une approche multi-acteurs ; d'une démarche qualité et normalisation ; d'appuis différenciés en fonction de la maturité ; d'une approche chaînes de valeurs ; de la prise en compte de la dimension climatique et environnementale ; de la démarche inclusive en faveur des plus vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap ; d'une approche intégrée visant à améliorer la situation nutritionnelle des ménages vulnérables et d'une intervention à travers l'approche « faire-faire ».

De ses composantes, trois au total, il s'agira dans un premier temps d'Appui à la production (aménagement et désenclavement des bassins de production, intensification de la production, développement des programmes semenciers riz et oignon, appui à l'accès aux intrants et équipements agricoles, renforcement des capacités techniques es acteurs). Dans un second temps, d'appui

à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversité alimentaire (amélioration du stockage et de la transformation des produits, amélioration de la qualité, amélioration de la connaissance de l'accès du marché, structuration et renforcement des capacités organisationnelles, amélioration de la situation nutritionnelle des ménages) et enfin de planification, suivi-évaluation, gestion des connaissances, communication et dialogue sur les politiques.

Le Padfa II a pour partenaires : le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao), le Programme Alimentaire Mondial (Pam), l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (Irad), World Vegetable Center (World Veg), l'Agence Nationale de la Normalisation (Anor), ONU Femmes, les Faitières des OP, les Services Techniques Déconcentrés (Std) du Minader et autres Ministères, d'autres Projets, les Etablissements de Micro-finance (Emf) et les Ong locales.

Placé sous la tutelle du Minader, Maitre d'ouvrage, et l'orientation d'un Comité de Pilotage, le Padfa II est exécuté par une Unité de Coordination et de Gestion du Projet (Ucg) basée à Yaoundé, avec 2 antennes régionales à Bafoussam et Maroua.

Santé des végétaux

Le Minader sensibilise la communauté nationale

C'était à l'occasion de la cérémonie relative à la célébration de la journée internationale des végétaux. La 3ème édition s'est célébrée le 14 mai 2024. Une rencontre qui a été présidée par le Minader Gabriel Mbaïrobé.

Santé des végétaux: innocuité du commerce et technologie numérique. C'est sous ce thème que s'est célébrée la journée internationale des végétaux. Au Cameroun, le ministre de l'agriculture et du développement rural, Gabriel MBAIROBE a présidé la cérémonie y relative.

Agir en faveur de la production et la sécurité alimentaire

En effet, les organismes nuisibles et les maladies des plantes sont la cause des pertes de production massives, privant de millions de personnes d'une alimentation suffisante. La FAO estime que ces pertes pourraient représenter jusqu'à 40% de la production mondiale. Préserver la santé des végétaux est donc un enjeu crucial pour tous : c'est agir en faveur de la production agricole, de la sécurité alimentaire et du développement économique. Les activités marquant la célébration de cette Journée, amènent à marquer un temps d'arrêt pour prendre conscience de ce que ces organismes produisent l'essentiel de l'oxygène que nous respirons, la nourriture que les animaux et les humains consomment, les protéines, les sucres, les matières grasses, les minéraux, les médicaments, les épices, les aromes, les textiles et fibres, le bois, etc. Ils ont constitué le moteur du développement du commerce et de l'économie mondiale pendant plusieurs siècles et demeurent au cœur des échanges mondiaux.

Prévenir contre les nuisibles

A titre d'illustration, les végétaux occupent une place inégalée pour tous les organismes vivants de notre planète : ils génèrent 98% de l'oxygène que nous respirons. Ils constituent plus de 80% de ce que nous mangeons. Ils servent de nourriture aux animaux qui complètent l'alimentation humaine. Ils sont source de molécules utilisées pour soigner les humains et animaux. Ils sont source d'énergie (bois de chauffage, charbon, pétrole après fossilisation). Ils constituent plus de 75% des produits échangés en



Afrique, et restent croissants avec l'augmentation de la population. Ces derniers sont malheureusement menacés par plusieurs phénomènes, ce qui met en danger les équilibres planétaires. Les maladies et ravageurs des plantes posent une menace grave à la sécurité alimentaire mondiale, la paix sociale et les équilibres écologiques. Il était donc essentiel de marquer un temps d'arrêt pour reconnaître les immenses services que les végétaux, particulièrement ceux en bonne santé, fournissent à l'humanité. Au regard de l'importance de la santé des végétaux sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la stimulation du développement économique camerounais, le Ministère de L'agriculture et du Développement Rural a saisi cette occasion de la troisième édition avec l'appui des partenaires (FAO et CROPLIFE) pour sensibiliser la communauté nationale sur l'importance de la santé des végétaux et la nécessité de les protéger. Cette journée a donné aussi l'occasion de montrer au public l'action négative des organismes nuisibles sur les végétaux. Créant ainsi des pertes de cultures importantes privant ainsi des millions de personnes d'une alimentation suffisante. Aussi démontrer comment la mauvaise gestion des nuisibles par l'utilisation anarchique des pesticides peut affecter l'environ-

nement, la santé humaine et la santé animale. Le Gouvernement entend, pour limiter les dégâts causés par les organismes nuisibles sur les végétaux avec le soutien de ses partenaires surtout la FAO et Le Conseil Phytosanitaire Inter-africain de L'union Africaine dans le Programme Phytosanitaire Africain. Il s'agit en

tre autres de : renforcer le système de surveillance et d'alerte rapide pour une détection précoce et une lutte efficace, (labo, personnel, financement équipement); renforcer le système d'inspection des produits à l'importation pour la meilleure protection de notre patrimoine agricole et forestier ; sensibiliser davantage les populations sur le rôle qu'ils sont susceptibles de jouer dans la dissémination des nuisibles et quelles mesures prendre pour limiter leurs effets.

C'est donc conscient de l'importance de cette problématique et animé par le souci réel d'une mise en œuvre réussie de l'agriculture de seconde génération prescrite par le Président de la République Paul BIYA, que le Minader préconise l'anticipation et la prévention. Car, ces deux éléments restent des solutions économiques. Car, les ravageurs et les maladies des végétaux sont souvent difficiles à éradiquer une fois qu'ils se sont établis et les opérations de lutte sont longues, coûteuses et parfois se limitent à contenir le bio-agresseur au sein d'une zone donnée. L'engagement et la détermination de chacun sont les gages de la protection des végétaux pour une meilleure alimentation et la préservation de notre environnement.

Ariane Tsamo



Engrais

45 dossiers examinés



C'était à l'occasion de la 22ème session extraordinaire de la Commission nationale d'homologation des produits phytosanitaires et de certification des appareils de traitement qui s'est tenue le 24 mai dernier à Yaoundé.

32 dossiers d'homologation, 06 dossiers de renouvellement d'homologation, 05 dossiers en réexamen, 01 dossier de transfert d'homologation et 01 dossier de renouvellement de certification des appareils ont été sur la table de la Commission nationale d'homologation des produits phytosanitaires et de certification des appareils de traitement(CNHPCAT). C'était dans le cadre des travaux de la 22e session extraordinaire de ladite commission tenus le 24 mai dernier à Yaoundé sous la présidence du représentant du ministre de l'agriculture et du développement rural, Ondo Manga Tobie. Lors de cette séance de travail, le représentant du Minader a précisé que les produits phytosanitaires une fois homologués ou certifiés par la commission, se retrouvent sur le marché national et sous régional, boostant ainsi la production agricole en quantité et en qualité tout en permettant de mener une lutte dans le but de garantir la sécurité alimentaire. L'objectif à terme est d'une part, de rendre nos produits agricoles compétitifs

sur les marchés et d'autre part, de mettre sur pied un système agroalimentaire plus durable, qui protège l'environnement.

Défi majeur

"Le défi majeur aujourd'hui, consiste à assurer la transition écologique en implantant l'agriculture de seconde génération. Cela passe par la

volonté des pouvoirs publics à assainir la filière phytosanitaire, en implémentant le respect strict des différentes procédures et de la réglementation en vigueur au Cameroun". En effet, c'est depuis plusieurs années que le gouvernement œuvre à moderniser son agriculture et la rendre compétitive. C'est dans cette optique que la direction de la réglementation

et du contrôle de qualité des intrants et produits agricoles (DRCQ) a été créée au sein du ministère de l'agriculture et du développement rural. Pour faire face aux enjeux de compétitivité, le Minader s'est doté des instruments stratégique et techniques tels que les laboratoires pour la quarantaine végétale, le contrôle des semences, l'analyse des pesticides et leurs résidus, des engins et sols, des appareils de traitement phytosanitaires. La Commission nationale d'homologation des produits phytosanitaires et de la certification des appareils de traitement(CNHPCAT) est donc l'instrument stratégique de l'Etat, qui est créé pour opérer le choix des produits phytosanitaires d'excellente qualité et pour lutter contre les pestes tout en respectant et protégeant l'environnement, dans le but ultime d'accroître la productivité des denrées agricoles. Elle se réunit deux fois par an en session ordinaire et extraordinaire.

Il convient à noter qu'en 30 années d'existence, cette commission a tenu 36 sessions ordinaires et 21 sessions spéciales aux termes desquelles, 1850 produits phytosanitaires ont été homologués et 89 appareils de traitement certifiés.

Ariane Tsamo

Résilience des petits exploitants agricoles de l'Afrique centrale Le numérique rentre en jeu

Il y a quelques semaines, et dans un contexte de synergie des efforts entre la Global Center adaptation (Gca) et la Banque Africaine de Développement (Bad), il s'est déroulé à Douala au Cameroun, un programme de renforcement des capacités portant sur la formation aux services des conseils numériques sur le climat en vue de leur soutien face à la situation de l'heure.

Les changements climatiques et leurs effets néfastes sur le secteur agro-pastoral. On en parle tout le temps maintenant. Tant- il est vrai que l'agriculture constitue l'épine dorsale de la plupart des économies africaines et emploie la moitié de la population du continent africain. La situation est d'autant plus sérieuse que le secteur est confronté à de nombreux défis liés au changement climatique impacteraient négativement 56% de toutes les cultures en Afrique subsaharienne d'ici à 2030. Le Giec va même plus loin en indiquant que d'ici 2050, la productivité des cultures en Afrique Subsaharienne aura diminué de 5% pour le maïs, de 14% pour le riz et de 22% pour le blé. Ce qui aura pour effet de fragiliser encore davantage les populations vulnérables dépendant de l'agriculture pour leur subsistance dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Et parce qu'on estime également que d'ici 2080, l'impact négatif du changement climatique sur les rendements agricoles en Afrique subsaharienne se situerait entre 15 et 30%, et que 80% des terres agricoles de l'Afrique au Sud du Sahara sont gérées par de petits exploitants, qui assurent 70% de l'approvisionnement du Continent en terme d'aliments, il



y a lieu d'agir, tant- il est vrai que ces derniers sont confrontés à des contraintes d'adaptation majeures en raison du manque de ressources à investir. Les organisateurs de ce programme de formation restent convaincus que les technologies agricoles numériques peuvent favoriser une transition harmonieuse et efficace vers la durabilité et la résilience climatique. En ce sens qu'elles offrent la possibilité d'accélérer la transformation de l'agriculture. Elles peuvent donc contribuer à relever les défis urgents posés par le changement climatique à l'agriculture et à la sécurité alimentaire en Afrique.

De nombreux objectifs

Aussi, l'objectif principal de cet atelier était-il de renforcer les capacités des parties prenantes sélectionnées dans l'utilisation, la formation, la conception et le soutien de la mise en œuvre efficace des services de Conseil Numérique sur le Climat (Dcas) qui peuvent améliorer la résilience climatique et la productivité des agriculteurs aux niveaux national et infranational. De manière spécifique, il aura été question de renforcer les capacités des acteurs agricoles d'Afrique centrale dans le domaine des solutions numériques basées sur les services climatiques (Ccn) ; aider les participants à améliorer leur confiance et leur

capacité à concevoir et à mettre en œuvre des projets Dcas, afin que les agriculteurs puissent améliorer la sécurité alimentaire ; faciliter le partage de connaissances et d'expérience des participants sur les questions contextuelles et les approches du développement des Dcas. Après la plénière constituée des allocutions du Gca, l'introduction et bienvenue de la part de la Bad, du discours du coordinateur du hub Cdn de la Ceeac, la centaine de participants venus du Gabon, de la Rca, du Congo, du Tchad, du Cameroun de Madagascar et de Rdc, issus des agences gouvernementales compétentes en matière d'agriculture, des entreprises Agri-tech, les opérateurs du secteur privé, experts des institutions de recherche nationales et internationales et universités, les organisations d'agriculteurs, femmes et jeunes impliqués dans les chaînes de valeur de l'agriculture en Afrique centrale, a eu à suivre avec une attention soutenue les exposés portant sur la gestion des crises agricoles régionales et nationales : identification des problèmes ; l'amélioration de l'efficience des technologies agricoles : solutions numériques et l'apport numérique, les finances et le marketing pour le Dcas.

Bon à savoir

La formation a été dispensée par Fokabs, une entreprise sociale qui propose des technologies innovantes et des services de conseil pour l'atténuation du changement climatique, l'adaptation, le financement, le renforcement des capacités et le transfert de technologies dans les pays développés et en développement.

Martin Paul Akono

Journée mondiale de l'environnement 2024

On sensibilise sur les enjeux de la protection de notre planète face aux conséquences des changements climatiques.

Les activités ont eu pour cadre la salle des actes Amadou TANKO de la Mairie de Douala 4 le 28 mai 2024, aux activités organisées par la délégation régionale de l'environnement et de la protection de la nature et du développement durable. Le Thème de cette journée était: « restauration des terres, désertification et résilience à la sécheresse ». La finalité de cette rencontre était de sensibiliser sur les enjeux de la protection de notre planète face aux conséquences des changements climatiques visibles.

De nombreuses surprises

Du match des incollables en passant par les poèmes et des peintures, la jeunesse scolaire a pleinement joué sa partition au travers des compétitions opposant le lycée de Bojongo et le lycée de Bonassama, ainsi que le groupe scolaire Érudit qui a affronté l'école primaire de Bojongo. Cet évènement, présidé par le re-



présentant du maire de Douala 4, M. Bekono Jean Désiré, a également vu la présence de M.

le délégué régional du MINEPDED, du représentant du sous-préfet et des autorités lo-

cales de l'arrondissement. La mairie de Douala 4 a profité de cette rencontre pour souligner l'importance de l'implication des jeunes dans la lutte pour la préservation de l'environnement. Pour lui, ils devront porter le flambeau de la transition écologique, parce que ce sont eux la relève. Le match des incollables a été un franc succès. Il a permis aux élèves de tester leurs connaissances. C'est une belle manière de les sensibiliser aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés et de les encourager à adopter des comportements éco-responsables.

Cette initiative a été l'occasion de rappeler aussi aux compatriotes qui vivent dans la ville de Douala en général et la municipalité » de Douala 4 en particulier, leurs responsabilités vis-à-vis de la préservation de l'environnement. Car, beaucoup pensent qu'il s'agit simplement de l'affaire des pouvoirs publics, alors que nous sommes tous concernés.



Présence remarquée des élèves



Production agrosylvopastorale et halieutique

Le plan de la Banque Mondiale

Elle s'apprête à financer de nombreux projets des jeunes ayant pour but d'améliorer leurs conditions de vie. A travers une enveloppe de Plus de 146 milliards de FCFA elle veut ainsi promouvoir l'inclusion économique des jeunes

C'est en présence du Secrétaire Général de la région du Littoral représentant le gouverneur, que ce précieux programme a été présenté au public de la région du Littoral en général et de Douala en particulier. Un projet conditionné par la volonté de réussir là où plusieurs programmes n'ont pas pu, à en croire les officiels de la Banque Mondiale qui avaient répondu présents, et particulièrement son coordonnateur qui est revenu sur les enjeux de ce plan d'affaires.

Financer les jeunes

D'abord sur le contenu, le coordonnateur a expliqué qu'il s'agit d'un « plan d'affaires » destiné à financer les projets des jeunes de dix-huit à trente-cinq ans. Le coordonnateur a insisté sur l'obligation pour les postulants de déposer les projets bancables, s'ils veulent bénéficier des financements qui leur permettront de se lancer. Le coordonnateur de ce « plan d'affaires » a d'abord expliqué le pourquoi de ce projet, avant de préciser que sept régions sur les dix que compte le Cameroun, sont concernées par ce plan d'affaires. Il s'agit : de l'Adamawa, du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Centre, du Littoral et du Sud. Les trois autres ne sont pas concernées en raison de la crise qui y sévit. Tous les jeunes de ces régions verront leur projet bénéficier des premiers financements



Le panel de la région du Littoral

d'ici le mois de septembre prochain, à en croire les officiels du projet. Des financements qui s'élèvent à un milliard deux cent millions de FCFA, et sont capables de booster la production au plan national.

Sur tout un autre plan, le Secrétaire Général de la région du Littoral est revenu sur les priorités de ce plan d'affaires lors de l'interview qu'il a accordée à la presse. En indiquant que la priorité sera accordée aux jeunes qui veulent suivre le gouvernement dans le secteur agropastoral. Car, a-t-il souligné, le gouvernement serait heureux de savoir que la Banque Mondiale finance ce genre de projets, qui ont pour finalité d'améliorer la consommation au plan national. Une occasion donc pour les jeunes porteurs de projets agro sylvopastoraux. Car, ils trouveront ainsi de quoi se lancer d'ici la fin de l'année 2024. Ils auront par ailleurs la possibilité de devenir opérationnels, et tourner ainsi le dos à plusieurs fléaux qui ont réussi à embrigader beaucoup d'entre eux. Pour aller un peu plus vite dans leurs objectifs, des membres du jury ont été

élus lors de cette rencontre. Des hommes et des femmes qui représentent plusieurs pans de la société, et auront la lourde charge de sélectionner les projets qui bénéficieront des financements. Une chose est sûre, le travail sera ardent.

Ces ressources sont destinées à la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE), dont le lancement officiel a eu lieu ce lundi 11 décembre 2023 à Yaoundé par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY, en présence de la Directrice des Opérations Adjointe de la Banque Mondiale au Cameroun, Guillemette JAFFRIN, et des Ministres des Finances, Louis Paul MOTAZE et de la Promotion de la Femme et de la Famille, Marie Thérèse ABENA ONDOA. Le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE) est une nouvelle initiative de la coopération Cameroun-Banque mondiale. Il fait suite aux résultats forts éloquents obtenus lors de la première phase du Projet Filets So-

ciaux (2013-2022). Ce nouveau projet qui s'étale sur la période 2023-2028, s'inscrit en droite ligne de la politique de protection sociale et de développement inclusif, adoptée par le Gouvernement. Il s'agit d'étendre la couverture du système de filets sociaux aux ménages les plus démunis, et de soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes âgés de 18 à 35 ans dans les zones urbaines. « Des interventions qui contribueront à n'en point doubler aux objectifs de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 », a indiqué Guillemette JAFFRIN.

La mise en œuvre de cet important projet est articulée autour de 05 programmes, à savoir : (i) le programme de transferts monétaires ordinaires doté de mesures d'accompagnement, afin de continuer les appuis aux ménages pauvres pour les amener à accroître leur productivité ; (ii) le programme de transferts monétaires d'urgence sous forme d'appuis aux ménages pauvres dans les régions en proie aux chocs climatiques, à l'insécurité, à l'afflux massif des personnes déplacées et des réfugiés ; (iii) le programme de transferts monétaires en échange des travaux à Hautes Intensité de Main d'Œuvre en milieu rural et en milieu urbain ; (iv) le programme d'inclusion économique des jeunes destinés aux jeunes âgés de 18 à 35 ans, travailleurs du secteur informel dans les zones urbaines en qualité d'entrepreneurs de subsistance ; et (v) le programme de concours des plans d'affaires qui permet d'apporter des appuis aux jeunes entrepreneurs dans les zones urbaines.

Le PFS-AIE bénéficie de l'appui financier de la Banque Mondiale à hauteur de 92,752 milliards de FCFA pour 217 000 bénéficiaires et des fi-

nancements de l'Etat du Cameroun qui se chiffrent à 54 milliards de FCFA pour 138 500 bénéficiaires. Soit un montant cumulé de 146,752 milliards de FCFA pour un total de 356 000 bénéficiaires pour la période 2023-2028. En procédant au lancement du PFS-AIE ce 11 décembre 2023, Alamine OUSMANE MEY a fait savoir que ce nouveau projet aux enjeux à la fois économique et social, « charrie de nombreux espoirs, au regard de son impact multiforme et sa riche contribution à l'avènement de l'émergence du Cameroun dans une démarche d'inclusion, de solidarité, pour une prospérité partagée ».

Rappelons que les Filets Sociaux, instrument phare de l'assistance sociale au Cameroun, sont des mécanismes de lutte contre la pauvreté chronique. Ils consistent en la mise en place des programmes bien ciblés qui permettent aux bénéficiaires de résister aux chocs et d'améliorer leurs conditions de vie. Ces mécanismes ont été expérimentés au Cameroun au cours de la période 2013-2022, avec le concours de la Banque mondiale et de l'Agence Française de Développement, et ont permis à 385 500 ménages (environ 2 400 000 individus) de bénéficier des transferts monétaires, pour un montant global de 54,5 milliards de FCFA, à travers 04 programmes. Ce qui a contribué à améliorer sensiblement leurs conditions de vie et à résoudre leurs problèmes de santé, de nutrition, d'éducation, et surtout à dynamiser l'économie locale à travers la réalisation de petites activités génératrices de revenus, notamment dans l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, la coiffure, la couture, la fabrication de certains produits, l'acquisition du matériel productif, etc.

Germain Socrate Tanleu

emploi-jeune

La touche de Louis Paul Motaze

La volonté de voir les jeunes créer des PME agro-sylvopastorales dans les prochains mois a conduit le Minfi à prendre une décision forte. A savoir : déposer des fonds de garantie dans des banques classiques. Aux porteurs des projets bancables de savoir en faire bon usage.

La décision a été prise en fin d'année 2023. Le ministre des finances a signé, un accord avec certaines institutions bancaires visant à apporter des fonds de garantie aux jeunes qui portent des projets agro sylvopastoraux bancables, mais ne disposent pas des garanties pour pouvoir décrocher des financements. Deux cents milliards (200.000.000.000) FCFA ont été ainsi débloqués et déposés auprès de ces institutions pour permettre à ces jeunes de concrétiser leur projet. Après la cérémonie marquant la signature de l'accord et qui a réuni de nombreux patrons de banque et le gouvernement, Louis Paul Motazé, le ministre des finances a bien expliqué, que seuls les projets agro sylvopastoraux sont concernés par ces fonds de garantie.

Sursaut d'orgueil populaire

Le ministre des finances accède ainsi à la principale doléance des porteurs de projets dans le secteur agro sylvopastoral. Car, sur cinq dossier qui ont souvent été déposés auprès des banques, trois si non quatre se sont heurtés au problème de garantie. Les responsables de ces

structures ont toujours demandé les titres fonciers. En dépit de la surliquidité des banques celles-ci n'assouplissent pas les conditions d'accès au financement. Elles sont formelles sur le fait qu'ils doivent déposer ces pièces qu'ils n'ont pas. Ce qui a posé un problème dans l'entrepreneuriat jeune en général et l'entrepreneuriat agro sylvopastoral en particulier. La décision du ministre des finances est donc la bienvenue. Elle est aussi à saluer. Elle permettra à ces nombreux jeunes qui veulent s'approprier le message du Chef de l'Etat à la jeunesse du 10 février 2023, de se décider. Il disait : « ... que les jeunes s'approprient les opportunités d'emplois qu'offre le secteur agricole... ». Un message qui s'est accompagné de la mise sur pied de plusieurs politiques publiques de financement des microprojets des jeunes surtout dans le cadre de l'agropastoral. Ces projets n'ont d'ailleurs pas produit les résultats qui étaient attendus par les observateurs de la scène socioéconomique nationale. Car, plusieurs projets qui ont été présentés par les producteurs et les jeunes gens en particulier, n'ont pas bénéficié de financement. La preuve, nous avons rencontré un jeune pisciculteur dans une plateforme il y a quelques jours. Sa production oscille autour d'une tonne d'alevin par an. Mais tous les dossiers de demande de financement n'ont pas prosperé. D'où sa volonté à s'immigrer au Canada, nous a-t-il déclaré. Comme lui beaucoup de

jeunes sont confrontés à la même situation. Ce qui plombe gravement leur rêve. A savoir, créer des petites et moyennes entreprises agricoles, ou pastorales.

Accentuer la communication

On peut donc se féliciter que le ministre des finances Louis Paul Motaze, ait compris, qu'il y a une urgence. Celle de financer le secteur agro sylvopastoral. D'où le déblocage des fonds qui permettront de résoudre le problème. Seulement, ce qu'on peut regretter jusqu'aujourd'hui, c'est le fait que les banques dans lesquelles ces fonds de garantie ont été déposés, ne soient pas connues par les acteurs. En effet, cette question a été évoquée avec beaucoup de regret à la dernière édition du Cameroon Investment Forum(CIF), qui vient de se tenir dans la capitale économique Douala. Célestin Tawamba, le patron du groupement des entreprises du Cameroun(GECAM) a même indiqué qu'aucun dossier n'a été retenu jusqu'à présent. Cette réaction s'ajoute à celui des acteurs eux-mêmes que nous avons rencontrés lors de nos enquêtes. A la question de savoir s'ils sont informés de l'existence de ces fonds, beaucoup nous ont avoués leur surprise, avant d'ajouter que le fait d'avoir déposé ces fonds dans les banques, risque d'empêcher le ministre des finances de jouer son rôle dans la bataille qui consiste à booster la production. Cela pose un

problème de déficit de communication autour de cette initiative pourtant louable. En tout cas, depuis le mois de décembre où l'on a vu le secrétaire général de ce département s'expliquer sur de télévision publique les enjeux du déblocage de ces fonds, rien d'autre n'a circulé comme information autour. Aucun communiqué de presse sur la liste des banques où les deux cent milliards ont été déposés. Or, non seulement les procédures relatives à la recherche des financements au Cameroun sont stressantes, mais il y a comme une volonté de torturer les acteurs de ce secteur dans ces structures bancaires.

Ceci nous permet de prodiguer un conseil. Celui d'accentuer la communication auprès de l'existence de ces fonds. Cela permettrait au ministère lui-même de se sentir plus à l'aise dans cette initiative. Car, comme nous avons dit plus haut, il s'agit d'une opération visant à booster la production. Il est également d'une volonté de mettre un terme aux souffrances des producteurs. Il convient donc de changer de stratégie, pour permettre à chaque porteur de projet d'accéder à ces fonds. Car, nous sommes sûrs que même les étudiants qui sont dans les écoles de formation comme l'école technique d'agriculture de Dibombri, l'école Normale des sciences halieutiques de Yabassi, l'école pratique d'agriculture de Binguela, etc. finiront par faire un tour dans ces banques.

Germain Socrate Tanleu

Elevage et pêche

De nombreuses races locales croisées avec des espèces exotiques depuis l'époque coloniale

HISTORIQUE SUR LES RUMINANTS

L'importance du lait et de la viande dans l'amélioration du statut nutritionnel des camerounais est indéniable. La production locale de lait par habitant est en déficit de la moitié par rapport aux besoins de 50%. Ce déficit est couvert à travers des importations massives des produits laitiers estimés à 30 milliards par an. Bien que l'essentiel de la production laitière au Cameroun est assurée par des races locales (Bororo RedFulani/White Fulani et Goudali), celles-ci sont des faibles producteurs de lait (140-536 kg) et caractérisées par de courtes périodes de lactation (14-175 jours). Aussi, les recherches dans ce domaine ont-elles porté sur l'amélioration des races locales depuis longtemps.

1930-1934 : début des travaux de recherches sur les élevages à WAKWA et Bambui sur les potentiels bouchères et laitières des zébus locaux, Gugali et Mbororo ; **1952 :** importation des taureaux Brahman des USA après celles des races taurines exotiques aux qualités bouchères et laitières confirmées (Montbéliard, Tarentais, Salers, etc.) ; **1960-1970 :** recherches sur les croisements entre les races locales et importées simultanément à Wakwa et Bambui par insémination artificielle ;

1970-1974 : importation de semences de la race Montbéliarde à Wakwa et métissage avec la race locale de Ngaoundéré, des races Holstein et Jersiaise à Bambui et métissage avec les races locales le Red-Fulani et Aku ; **Dès 1985 :** développement des technologies laitières à Bambui Wakwa ;

A partir de 2000 : développement et pratique de la technique d'insémination artificielle des vaches et technologie laitière ; **1999-2003 :** lancement d'activités de recherche sur les animaux de trait et mise au point de techniques alternatives au labour, le développement de la traction animale et la diversification des techniques d'entretien des cultures mécanisées à garroa en collaboration avec le CIRAD.

Sur les Monogastriques (Volaille et Porc)

Dès 1970 : recherche d'adaptation des races locales (Mankonlongnose) et exotiques (Landrace, Duroc, Berkshire)

1980-2000 : sélection et diffusion des souches volaille à plusieurs fins (Chair ponte et couvaison). Recherche sur les ingrédients alimentaires locaux dans l'alimentation des Monogastriques.

A partir de 2000 : Caractérisation génétique de la volaille traditionnelle du Cameroun.

SUR LES PÂTURAGES

Le pâturage fournit les principaux aliments pour le bétail qui y pâture et un complément nutritionnel pour les autres animaux domestiques. Aussi, les recherches dans ce domaine commencent-elles à l'époque coloniale.

1940 : initiation des activités de re-

cherches sur l'agropastoralisme à la « station fourragère » à Wakwa sur la gestion des pâturages naturels. **A partir de 1980 :** travaux menés en collaboration avec le CIRAD-EMVT et l'ILCA devenu ILRI et IITA sur la sélection de semences fourragères et la constitution du germoplasme fourrager des pâturages du Nord Cameroun.

1989-1991 : études de la production des biomasses d'une dizaine de légumineuses fourragères adaptées aux zones sèches du Nord Cameroun.

SUR LES PETITS ÉLEVAGES

Le petit élevage consiste en l'élevage d'autres animaux tels que les lapins, les aulacodes et les escargots. Des recherches dans ce domaine sont relativement récentes.

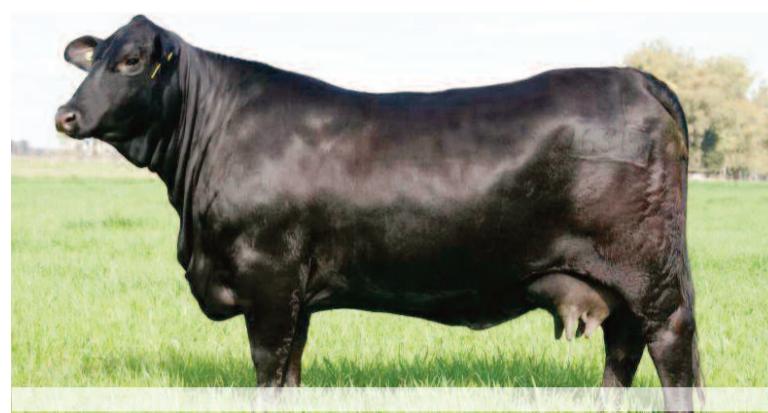
1976 : début des recherches d'adaptation et de sélection sur les lapins locaux et exotiques.

1983-1985 : études de croisement entre les sources lapines locales et exotiques importées des USA et sur les fourrages de haute qualité à base d'ingrédients locaux ;

2000 : domestication des aulacodes et des escargots.

SUR LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Le développement de la pisciculture au Cameroun est accidentel à l'introduction involontaire de l'Hété-



rotisnilotica (Kanga du Nil) dans les eaux du Nyong à Akonolinga et son développement rapide vers les années 1940. Cependant, les recherches sur la pêche ont débuté plus tôt de façon fortuite.

1962 : recherches menées par l'ORTOM et la direction des pêches du Ministère en charge des productions animales et halieutiques, avec en 1965 le redémarrage de la pisciculture avec le PNUD/FAO et les gouvernements américain et britannique

1974 : création du Fonds National Forestier et Piscicole et de la station de Foumban

1980 : création de la station de recherches halieutiques à Limbé

1998-2007 : essais sur les étangs par le World Fish Center.

2004-2005 : conduite du diagnostic agronomique et enquête socio-anthropologique sur la demande des exploitants agricoles en pisciculture dans la région de l'Ouest Cameroun

ficultés d'approvisionnement en produits vétérinaires (rareté sur le marché ou cherté, mauvaise qualité...).

Problèmes de conduite d'élevage : divagation et manque d'habitat ; la diversité des zones agro écologiques oblige à démultiplier les sites de recherche pour répondre aux spécificités de chaque zone.

Problèmes Socio-économiques : faible niveau de formation des éleveurs et réticence aux innovations ; non application de la législation foncière en milieu rural : éloignement géographique des grands marchés par rapport aux zones d'élevage et mauvais état du système des transports ; inégale exploitation des produits animaux dans le pays (par exemple le lait de chèvre du Logone et Chari non consommé ailleurs au pays) ; faiblesse des entreprises artisanales et industrielles et conservation et transformation des produits animaux ; Financements difficiles à obtenir pour la filière.

RESULTAT ET ACQUIS

Mise au point d'un référentiel de la production du cheptel bovin au Nord Cameroun : les bovins élevés au Cameroun sont quatre différentes races de bovins de zébus du genre Taurin sans bosses-Muturu, Namchi ou dowayo, Kapsiki, et Kouri -et du genre Zebu - Zebu Peul du Sahel, ZebuMbororo blanc ou white Fulani ou Akou, ZebuMbororo rouge ou RedFulani ou Djafoun et ZebuGoudali.

Diffusion de trois taureaux sélectionnés améliorateurs de la race locale, la race « Wakwa », demi-sang zébu local, zébu Brahman, plus précoce, pour laquelle il existe une demande très importante. Huit races croisées et largement diffusées.

Sélection des races locales Gudali de Banyo et Rahaji ou Mbororo à robe rouge ; développement des « métisses » hautement productives et précoces avec des poids moyens de 450 à 550 kg pour les femelles.

Rationalisation des conditions d'élevage (sevrage, conditions de reproduction, complémentation alimentaire, apports minéraux, déparasitage).

Mise au point des formules d'embouche bovine à base de méthodes appropriées d'alimentation et de complémentation pour les bovins (tourteaux de coton, mélasses de canne à sucre, issus de riz).

Augmentation de la production de lait, de 3 litre par jour à 10 à 15 litres par jour avec les taureaux exotiques Holstein et leurs croisements.

Production et diffusion de la semence bovine sélectionnée par insémination artificielle aux éleveurs.

Mise au point des équipements améliorés pour la traction anomale : la bricole asine et le Jouquet monobovin diffusion en milieu paysan de plans de complémentation protéique pour les bovins et les petits ruminants.

Huit sources et/ou races de bovins diffusées au Cameroun depuis 1983 à cycle de lactation variable entre 140 et 300 jours pour les zones Nord-ouest, de l'Ouest et de l'Adamaoua.

La suite dans nos prochaines éditions

Contraintes spécifiques à chaque type d'élevage

	Alimentaires	Génétiques et reproduction	Sanitaires
Ruminants	-Herbe peu abondante et de faible qualité dans les pâturages -Envahissement des pâturages par les mauvaises herbes -Pâturages restreints aux terres marginales dans les Hauts Plateaux de l'Ouest envahis par la fougère aigle -Abreuvement aigu en saison sèche	-Faible performance de production de lait des races locales -Manques de connaissances du potentiel génétique des races locales (Namchi, Kapsiki, Muturu, Massa, Arabe Choa...) -Consanguinité gênante chez les petits ruminants -Difficulté à s'approvisionner en géniteurs de bonne qualité Et en bonne santé pour créer de grands élevages	Glossines, vecteurs de la trypanosome Fièvre aphteuse parasitoses
Monogastriques (Volaille et Porc)	-Faible fonctionnement des provenderies locales -Dépendance de l'extérieur en mauvaises premières -Production insuffisante de maïs -Mauvaise qualité de la provende par les producteurs en raison de la médiocrité des ingrédients ou de la faible maîtrise des technologies -alimentation traditionnelle inadéquate et déséquilibrée	Information insuffisante sur les caractéristiques génétiques et de production des races locales de porc, lapins, petits élevages, équidés coûts très élevés des intrants (pousins d'un jour, aliments, produits vétérinaires, équipements d'élevage baisse du pouvoir d'achats des consommateurs des produits animaux	Peste porcine africaine Parasitoses diverses
Petits élevages	Manque d'informations de base sur la valeur nutritive, l'utilisation, l'impact économique, culturel et environnemental	Manque de géniteurs pour fonder des élevages	Parasitose diverses
Poissons	-Inorganisation des pêcheurs ou pisciculteurs. -difficulté à OBTENIR DES crédits ou faiblesses des structures de transformation -surexploitation des stocks naturels et manque de technologies d'exploitation appropriées. -Techniques archaïques de conservation et de transformation -Inorganisation des circuits de commercialisation -Faible activité des services d'encadrement -Manque d'alevins de qualité et d'aliments pour les étangs	Manque d'alevins pour les pisciculteurs Méconnaissance généralisée des principes de base de gestion d'étangs Absence des traditions piscicole	Parasitoses de la carpe commune en élevage(Monodésp et protozoaire cilié)

Culture de Fruits et Légumes

Comment faire pousser le champignon

Les champignons ont une croissance plus rapide que de nombreux fruits et légumes et ils ne prennent pas l'espace dont vous avez besoin dans votre jardin. La plupart des amateurs commencent avec des pleurotes, ils sont plus faciles à faire pousser, mais une fois que vous vous êtes fait la main avec cette espèce, vous pouvez en essayer des dizaines d'autres.

Faire pousser ses premiers champignons

1- Achetez le mycélium de pleurotes. Les pleurotes sont les champignons les plus simples à faire pousser et c'est un excellent choix pour les débutants. Pour démarquer, achetez un mycélium sur Internet : ce sont des spores ou des « racines » qui sont conservées dans de la sciure de bois, des céréales ou de l'agar-agar. Vous pouvez en acheter tout seul ou dans un kit complet de culture [1]. N'importe quelle variété fera l'affaire, mais les pleurotes bleu gris ou rose sont particulièrement faciles à cultiver et poussent rapidement.

Si vous voulez les faire pousser dehors, il existe des « bouchons » de mycélium qui sont encore plus faciles à faire pousser. Il suffit de percer des trous dans un rondin de bois qui vient de tomber, d'y insérer les bouchons et d'attendre que le temps humide fasse le reste

2- Préparez un substrat stérile. Si votre kit a été livré avec un grand sac de paille, c'est un substrat prêt à l'emploi ou un matériau qui apporte des nutriments et un lieu de pousse. Si vous n'avez qu'un petit récipient pour faire pousser les champignons, vous allez devoir préparer votre propre substrat et le faire chauffer pour permettre aux bons microbes de se développer. Voici plusieurs façons de préparer le substrat.

Avec du carton :

C'est la meilleure solution pour le mycélium livré dans de la sciure de bois.

1. Découpez du carton ondulé en carrés de même taille, de plusieurs centimètres de côté.

2. Mettez le carton dans un seau et compressez-le en posant un objet lourd par-dessus.

3. Versez de l'eau bouillante pour immerger le carton.

4. Couvrez avec un couvercle et laissez reposer pendant huit heures.

5. Lavez-vous les mains avec du savon antibactérien.

6. Faites-en s'écouler le plus d'eau possible.

Avec de la paille :

C'est la meilleure solution pour le mycélium livré dans des céréales.

1. Choisissez un type de paille comme celle de blé ou de seigle.

2. Découpez-en des morceaux de 7 à 10 cm de long avec un sécateur.

3. Nouez la paille avec une



taie d'oreiller ou un sac de lessive en nylon.

Plongez dans une casserole remplie d'eau bouillante.

4. Faites chauffer entre 70 et 75 °C sur le feu pendant une heure.

5. Égouttez bien et laissez refroidir jusqu'à 27 °C

3- Ajoutez le mycélium au substrat. On appelle cette étape « l'inoculation ». Pour réduire la compétition entre les spores, lavez-vous d'abord les mains et inoculez le substrat dès qu'il est prêt.

• Un kit de champignons avec substrat inoculé : stérilisez une seringue et injectez le mycélium dans le sac de culture à travers un petit trou ou dans le pot de substrat à différents endroits.

• Le substrat en carton : empilez les carrés de carton à l'intérieur d'un sac en plastique pour aliments. Saupoudrez un peu de mycélium entre chaque couche au fur et à mesure que vous les empilez. S'il est vendu sous forme de bloc solide, cassez-le à la main.

• Un substrat de paille fait maison : essuyez une table avec de l'isopropanol à 70 %. Étalez la paille dessus et cassez le mycélium par-dessus en le mélangeant bien. Remplissez-en ensuite des sacs plastiques jusqu'à ce qu'ils soient pleins sans comprimer la paille.

• Il n'existe pas de proportions exactes entre le mycélium et la paille. En ajoutant plus de mycélium, vous faites pousser la colonie plus vite et vous la rendez plus résistante aux contaminations.

4- Percez des trous dans le sac. Faites un nœud pour fermer le sac. Percez des trous sur les côtés en les espaçant d'environ 7 cm, plus quelques-uns sur le fond pour laisser s'écouler l'eau. Les champignons ont besoin d'une bonne ventilation pour pousser rapidement et correctement, car l'accumulation de dioxyde de carbone pourrait les empêcher de se développer.

• La plupart des sacs vendus dans les kits de culture ont déjà des trous ou un système de filtration de l'air qui rend les trous inutiles.

5- Choisissez un lieu avec une température constante. Maintenant, le mycélium est prêt à se développer dans le substrat. La plupart des souches se développeront au mieux dans des températures comprises entre 16 et 24 °C. Même de petites variations de température peuvent faire diminuer la production de champignons.

gnons ou encourager la contamination du milieu, c'est pourquoi vous devez trouver une pièce avec une température constante 24 heures sur 24.

• Le mycélium peut pousser, quelle que soit son exposition à la lumière, à l'exception d'une exposition directe au soleil. Certains cultivateurs obtiennent de meilleurs résultats avec une exposition faible en suivant un cycle journalier (réel ou artificiel). Cependant, si vous avez utilisé de la paille, une exposition trop importante à la lumière peut faire germer les graines et interférer avec la croissance des champignons.

• La température idéale dépend de la souche. Si vous avez trouvé des instructions de culture avec le mycélium que vous avez acheté, suivez-les.

6- Vérifiez le taux d'humidité. Il faut entre deux et cinq semaines pour que les « racines » blanches et duveteuses (le mycélium) se développent dans le substrat. Pendant ce temps-là, il vous suffit de vérifier le taux d'humidité tous les deux ou trois jours. Si le substrat a l'air sec au toucher, humidifiez-le à travers les trous dans le sac. Si vous voyez de l'eau stagner dans le sac, percez plus de trous pour mieux la drainer.

• Le mycélium est blanc. Si vous voyez des taches d'une autre couleur, des moisissures ont contaminé le sac. Jetez-le et essuyez la zone avec de l'isopropanol avant de recommencer.

7- Déplacez le sac dans un environnement propice. Une fois que le mycélium a formé une couche épaisse dans le sac, il est prêt à donner des champignons. Ils vont avoir des besoins différents au moment de cette étape, c'est pourquoi vous devez le déplacer dans un autre lieu et suivre les indications suivantes.

• Les champignons ne vont pas se développer sans lumière. Vous devez leur en donner suffisamment pendant les heures de jour.

Utilisez seulement de la lumière indirecte, une lumière artificielle qui ressemble à la lumière naturelle ou une ampoule de lumière blanche (c'est moins efficace, mais aussi moins cher).

• Les champignons ont besoin d'air frais sans dioxyde de carbone, car cela les empêche de se développer correctement et vous allez vous retrouver avec des champignons de petite taille. Ouvrez le haut du sac et aérez bien la zone

avec un léger courant d'air.

• Faites baisser la température en la maintenant de préférence entre 13 et 16 °C. Faites monter l'humidité à au moins 80 %, idéalement entre 90 et 95 % en mettant en marche un humidificateur ou en suspendant des feuilles en plastique autour du sac [21]. Cette partie ne doit pas forcément être parfaite, mais d'autres conditions peuvent affecter la production, la forme et la couleur des champignons

• la température et l'humidité idéales pendant la croissance des champignons

Pour votre second projet, vous pouvez essayer des *Hericium erinaceus*, des ganodermes luisants, des shiitakes, des enokis et des nankemos, ils sont à peine plus difficiles à faire pousser que les pleurotes

2- Prenez soin de la propreté. Si des moisissures ou d'autres contaminants se développent dans le substrat, vous ne pourrez pas consommer les champignons. La plupart des espèces ne sont pas aussi résistantes que les pleurotes à la contamination, c'est pourquoi vous devez faire des efforts supplémentaires pour garder la zone propre.

• Lavez-vous les mains avec du savon antibactérien avant de toucher à quoi que ce soit.

• Faites particulièrement attention à décontaminer le substrat. Si vous ne pouvez pas le faire en utilisant la gazinière, essayez de trouver un traitement à la vapeur ou un traitement chimique.

• Le traitement du compost est une étape complexe qui pourrait nécessiter l'aide d'un myciculteur professionnel

3- Couvrez le substrat avec un revêtement. Le « revêtement » est une couche de matériau stérile au-dessus du substrat, en général un mélange de tourbe et de calcaire en poudre. Tenez le revêtement humide pour que l'eau s'écoule graduellement à travers le substrat sans le tremper.

• Tous les types de mycélium n'ont pas besoin de revêtement. Demandez conseil à un vendeur ou un myciculteur expérimenté.

• N'aarez pas la zone tant que les petits « boutons » ne sont pas apparus sur la surface du revêtement. En l'aérant trop tôt, vous allez déclencher la pousse des champignons trop tôt, avant qu'ils aient percé le revêtement, ce qui va les faire pousser dessous.

4- Contrôlez les conditions de poussée. En suivant et en contrôlant la température et le niveau d'humidité, vous allez améliorer la récolte de champignons et la mise en place après chaque récolte. Si vous voulez vous mettre sérieusement à la culture de champignons, préparez une pièce avec des ventilateurs ou une bouche d'aération et installez un système de chauffage ou de refroidissement pour contrôler la température. Notez les changements de température et d'humidité en utilisant un thermomètre et un hygromètre.

• La température peut varier de manière significative entre le plafond et le sol de la pièce. Si vous faites pousser sur des étagères, vous devez mettre un thermomètre sur chacun des niveaux [32].

• Les courants d'air forts peuvent être fatals pour certaines espèces. Protégez le mycélium du vent.

ROYAL CHIMIE S.A

NOTRE EXPERTISE A VOTRE SERVICE

LA GAMME PARFAITE POUR VOTRE JARDIN

TOURBILLO SUPER

CHLOROY 720 SC

TONER SUPER 45 SE

FERTIROY

HERBIROY

ROZEB 80 WP

ROZEB 80 WP
Tongicide de contact contre le mildiou
Composition : 800 g/kg Mancozeb

GLUFOROY

METCHOR

CORAGEN 20 SC
Insecticide

+237 233 471 535 / 233 400 279 • Rue 1.810 Bonateki-Déido
B.P 5724 Douala-Cameroun • royalchimie@gmail.com